



N° 63-008-XIF au catalogue

Commerce de gros

Octobre 2006



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Division de la statistique du commerce, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : 613-951-3549; grossisteinfo@statcan.ca).

Pour obtenir des informations sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web à www.statcan.ca.

Service national de renseignements **1-800-263-1136**

Service national d'appareils de télécommunication pour les malentendants **1-800-363-7629**

Renseignements concernant le Programme des services de dépôt **1-800-700-1033**

Télécopieur pour le Programme des services de dépôt **1-800-889-9734**

Renseignements par courriel infostats@statcan.ca

Site Web www.statcan.ca

Renseignements pour accéder au produit

Le produit n° 63-008-XIF au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.ca et de choisir la rubrique Publications.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir des services rapides, fiables et courtois et à faire preuve d'équité envers ses clients. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées dans le site www.statcan.ca sous À propos de nous > Offrir des services aux Canadiens.



Statistique Canada
Division de la statistique du commerce

Commerce de gros

Octobre 2006

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2006

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Décembre 2006

N° 63-008-XIF au catalogue, vol. 69, n° 10

ISSN 1710-6400

Périodicité : mensuelle

Ottawa

This publication is available in English upon request (catalogue no. 63-008-XIE).

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Informations pour l'utilisateur

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- p provisoire
- r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié

Remerciements

Cette publication a été rédigée sous la direction de :

- **Richard Evans**, directeur, Division de la statistique du commerce
- **Helen McDonald**, directrice adjointe, Division de la statistique du commerce
- **Catherine Mamay**, chef de section, Section du commerce de gros, Division de la statistique du commerce
- **Marc Atkins**, économiste, auteur de cette publication

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| Faits saillants | 5 |
| Analyse — Octobre 2006 | 6 |
| Produits connexes | 10 |
| Tableaux statistiques | |
| 1 Marchands de gros — Ventes, selon le groupe de commerce et la région, désaisonnalisées | 12 |
| 1-1 Ventes | 12 |
| 1-2 Variation en pourcentage depuis le mois précédent | 13 |
| 1-3 Variation en pourcentage depuis l'année précédente | 14 |
| 2 Marchands de gros — Ventes, selon le groupe de commerce et la région, non-désaisonnalisées | 15 |
| 2-1 Ventes | 15 |
| 2-2 Variation en pourcentage depuis l'année précédente | 16 |
| 3 Marchands de gros — Ventes (périodes courantes) — Coefficient de variation | 17 |
| 4 Marchands de gros — Stocks, selon le groupe de commerce, désaisonnalisés | 17 |
| 4-1 Stocks | 17 |
| 4-2 Variation en pourcentage depuis le mois précédent | 18 |
| 4-3 Variation en pourcentage depuis l'année précédente | 18 |
| 5 Marchands de gros — Stocks, selon le groupe de commerce, non-désaisonnalisés | 19 |
| 5-1 Stocks | 19 |
| 5-2 Variation en pourcentage depuis l'année précédente | 19 |
| 6 Marchands de gros — Rapport stocks/ventes, désaisonnalisé, selon le groupe de commerce | 20 |
| 6-1 Périodes courantes | 20 |
| 6-2 Périodes historiques | 20 |
| 7 Marchands de gros — Stocks (périodes courantes) — Coefficient de variation | 21 |
| Qualité des données, concepts et méthodologie | |
| Objectifs, utilisations et utilisateurs | 22 |
| Concepts, variables et classifications | 23 |
| Couverture et bases de sondage | 25 |

Table des matières – suite

| | |
|---|----|
| Échantillonnage | 26 |
| Conception du questionnaire | 27 |
| Réponse et non-réponse | 28 |
| Opérations de collecte et de saisie des données | 31 |
| Vérification | 32 |
| Imputation | 34 |
| Estimation | 35 |
| Désaisonnalisation et estimation de la tendance-cycle | 36 |
| Ajustement des séries historiques | 38 |
| Évaluation de la qualité des données | 39 |
| Contrôle de la divulgation | 40 |
| Comparabilité des données | 41 |

Appendice

| | |
|--|----|
| I Agrégation spéciale : Commerce de gros | 42 |
|--|----|

Graphiques

| | |
|--------------------------------|---|
| 1. Ventes des grossistes | 6 |
| 2. Ratio des stocks aux ventes | 9 |
| 3. Stocks | 9 |

Faits saillants

- Les ventes en gros ont diminué légèrement en octobre, de sorte que l'industrie a connu ses deux premières baisses mensuelles consécutives en deux ans. Les ventes plus faibles de produits automobiles ont été à l'origine de la majeure partie du recul enregistré en octobre.

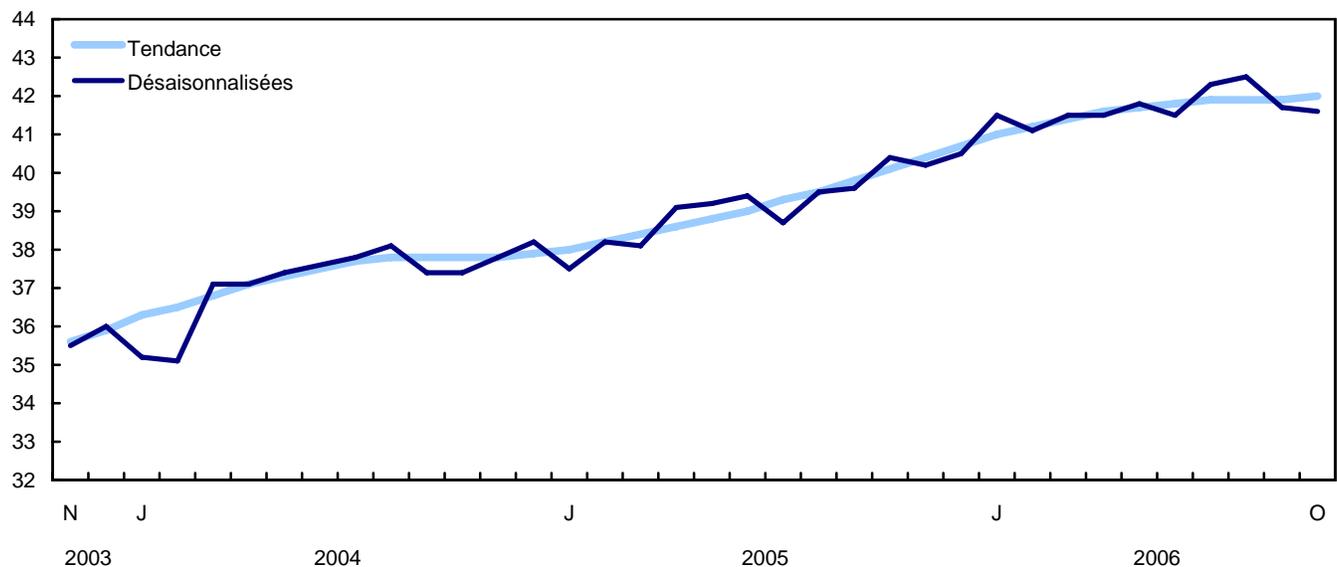
Analyse — Octobre 2006

Les ventes en gros ont diminué légèrement en octobre, de sorte que l'industrie a connu ses deux premières baisses mensuelles consécutives en deux ans. Les ventes plus faibles de produits automobiles ont été à l'origine de la majeure partie du recul enregistré en octobre.

Après avoir diminué de 1,8 % en septembre, les ventes en gros ont subi une deuxième baisse (-0,2 %) en octobre pour s'établir à 41,6 milliards de dollars. La majeure partie du fléchissement a été le résultat d'un autre repli marqué des ventes de produits automobiles (-3,2 %), qui n'ont cessé de baisser après avoir atteint un sommet en juillet. De légères diminutions des ventes ont aussi été enregistrées par les grossistes de matériaux de construction, de « produits divers » ainsi que d'aliments, de boissons et de produits du tabac.

Graphique 1
Ventes des grossistes

milliards de dollars



Lorsque l'on exclut le déclin des ventes de produits automobiles, un tableau plus optimiste se dégage, les ventes globales à l'extérieur du secteur de l'automobile ayant progressé de 0,4 % en octobre. Les grossistes de machines et de fournitures électroniques (+2,5 %), des articles personnels et ménagers (+1,2 %) et de produits agricoles (+4,7 %) ont tous inscrit de bons résultats au cours du mois.

Même si la tendance globale pour le secteur du commerce de gros demeure positive, ce secteur a connu un léger ralentissement au cours des derniers mois, en accord avec l'affaiblissement général de l'économie canadienne. Selon la plus récente diffusion trimestrielle du produit intérieur brut, l'économie canadienne a connu un taux de croissance annualisé de 1,7 % au troisième trimestre, soit le plus faible observé en trois ans.

Les ventes en dollars constants ont diminué de 0,8 % en octobre.

Les ventes de produits automobiles affichent leur niveau mensuel le plus faible depuis plus d'un an

En octobre, le secteur de l'automobile a poursuivi sa tendance récente à la baisse, les ventes ayant diminué de nouveau (-3,2 %) pour s'établir à 7,5 milliards de dollars, soit le plus faible niveau constaté pour le secteur depuis juillet 2005. Les ventes de véhicules automobiles (-3,4 %) ont été à l'origine de la majeure partie du repli, même si les ventes de pièces de véhicules automobiles ont aussi fléchi (-2,6 %) au cours du mois.

Le déclin enregistré en octobre a été le troisième consécutif pour le groupe de commerce des véhicules automobiles et il fait suite à des diminutions encore plus marquées en août et en septembre. Une partie de la faiblesse récente de ce groupe peut être expliquée par le recul des exportations de véhicules vers les États-Unis, qui sont en baisse depuis le début de l'année. Les ventes de véhicules destinés au marché canadien, par contre, se sont assez bien maintenues, les ventes de véhicules au pays ayant augmenté de 1,6 % au cours des 10 premiers mois de l'année, selon les plus récents chiffres de l'Enquête sur les ventes de véhicules automobiles neufs.

Déclin du secteur des matériaux de construction en octobre

Les ventes du secteur des matériaux de construction ont fléchi de 0,9 % pour s'établir à 5,8 milliards de dollars en octobre, la baisse ayant été répartie entre le groupe des matériaux de construction et celui du bois d'oeuvre et des menuiseries. Les ventes de produits métalliques ont été essentiellement ternes au cours du mois.

Les ventes de matériaux de construction ont diminué de 1,1 % pour s'établir à 3,6 milliards de dollars en octobre. Après avoir affiché une forte croissance au premier trimestre, les ventes de ce groupe de commerce se sont stabilisées au cours des six derniers mois environ, dans la foulée du ralentissement du marché du logement au Canada. Les investissements totaux en construction résidentielle ont connu leur deuxième baisse trimestrielle consécutive au troisième trimestre.

Après avoir connu deux mois de hausses, le groupe de commerce du bois d'oeuvre et des menuiseries a reculé de nouveau en octobre (-1,7 %). Les ventes de ce groupe ont été en baisse pendant six des huit derniers mois, les grossistes de bois d'oeuvre continuant d'être touchés par le ralentissement du marché du logement aux États-Unis, les prix plus faibles du bois d'oeuvre et la vigueur du dollar canadien.

Le secteur des machines et des fournitures électroniques récupère après la baisse enregistrée en septembre

Après avoir connu un recul marqué en septembre, les grossistes de machines et de fournitures électroniques ont affiché une augmentation de 2,5 % de leurs ventes pour se chiffrer à 8,9 milliards de dollars en octobre. Les trois groupes de commerce de ce secteur ont affiché des hausses solides au cours du mois, en raison principalement des machines et fournitures (+2,9 %), ainsi que des ordinateurs et autres appareils électroniques (+2,5 %).

La reprise des ventes de machines et fournitures fait suite à un repli marqué (-4,1 %) en septembre. Même si les ventes de ce groupe ont été plutôt faibles au cours des derniers mois, elles faisaient suite à de fortes hausses enregistrées plus tôt dans l'année. Les grossistes de matériel destiné aux secteurs de l'extraction minière et de l'énergie ont connu des résultats particulièrement bons jusqu'à présent cette année, les entreprises poursuivant leurs investissements dans les industries primaires en pleine expansion.

Après avoir connu deux baisses mensuelles consécutives, les ventes d'ordinateurs et d'autres appareils électroniques ont repris en octobre, en hausse de 2,5 % pour se situer à 2,7 milliards de dollars. Les grossistes de machines de bureau et d'usage professionnel ont aussi connu de bons résultats au cours du mois, leurs ventes ayant augmenté de 1,9 % pour s'établir à 2,1 milliards de dollars.

La demande des articles personnels et ménagers augmente à l'approche de la période des Fêtes

Les ventes dans le secteur des articles personnels et ménagers ont augmenté de 1,2 % pour s'établir à 6,2 milliards de dollars en octobre. Les ventes plus élevées d'articles ménagers et personnels (+1,9 %) ont été principalement à l'origine de la croissance globale de ce secteur, même si les grossistes de vêtements ont aussi affiché de fortes hausses (+1,7 %).

La croissance du groupe de commerce des articles ménagers et personnels a été principalement attribuable aux ventes plus élevées de produits populaires à l'époque des cadeaux de Noël, les détaillants ayant rempli leurs tablettes en vue de la période cruciale des Fêtes. Les grossistes de matériel de divertissement au foyer, de livres, de bijoux et de jouets ont tous connu des hausses considérables de leurs ventes au cours du mois. La demande de matériel de divertissement au foyer a été particulièrement forte, ce qui est probablement attribuable au lancement imminent d'une nouvelle génération de consoles de jeu, ainsi qu'à l'intérêt croissant des consommateurs pour les téléviseurs à écran plat.

Baisse dans la plupart des provinces et territoires en octobre

Au total, 9 des 13 provinces et territoires ont accusé des baisses en octobre, les plus significatives ayant été enregistrées en Saskatchewan (-4,9 %), en Alberta (-1,3 %) et à l'Île-du-Prince-Édouard (-6,4 %).

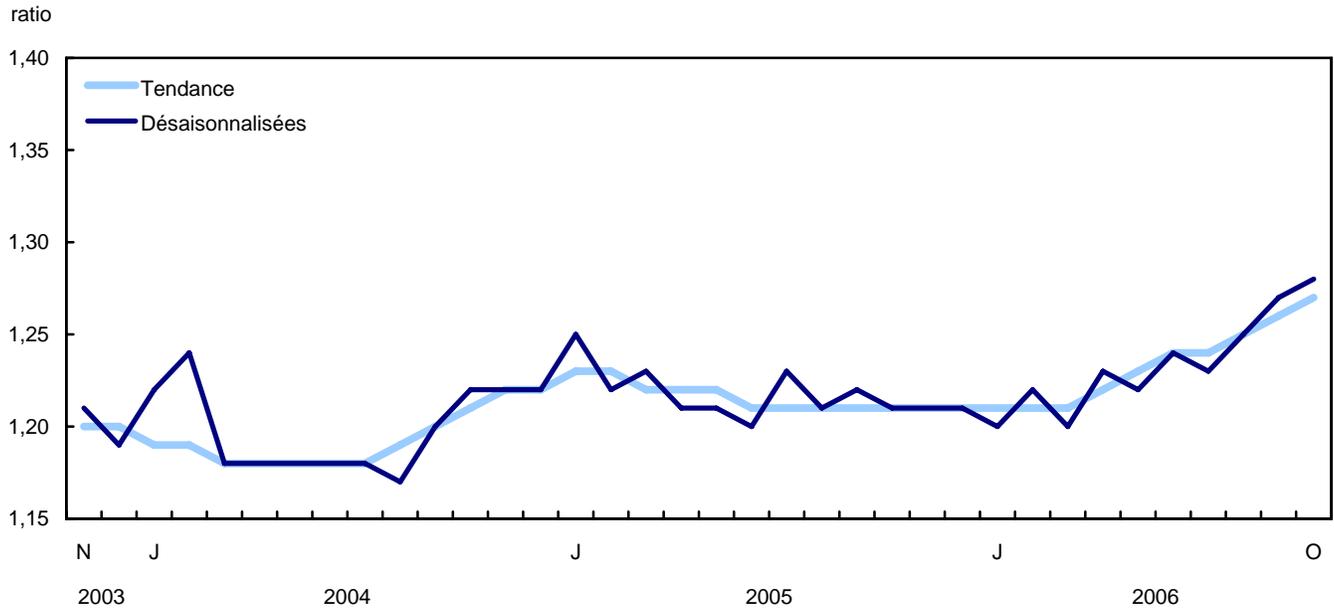
En Saskatchewan, les ventes plus faibles des produits agricoles, et principalement d'engrais, ont été à l'origine de la majeure partie du repli. Étant donné que les produits destinés au secteur agricole représentent environ la moitié des ventes en gros en Saskatchewan, les ventes dans cette province ont tendance à être assez instables. Le fléchissement enregistré en Alberta a été le premier observé en six mois pour la province et a été principalement attribuable à des ventes plus faibles de produits automobiles et de « produits divers ». Parallèlement, les ventes à l'Île-du-Prince-Édouard ont été touchées par les baisses en ce qui concerne les produits alimentaires, et principalement le poisson et les fruits de mer, ainsi que les machines et fournitures.

La Colombie-Britannique a enregistré la hausse la plus significative des ventes (+1,9 %) à l'échelon provincial, récupérant une partie du terrain perdu en septembre (-4,7 %). Les ventes plus élevées de « produits divers » et de machines et fournitures ont été à l'origine de la majeure partie de la progression enregistrée en octobre.

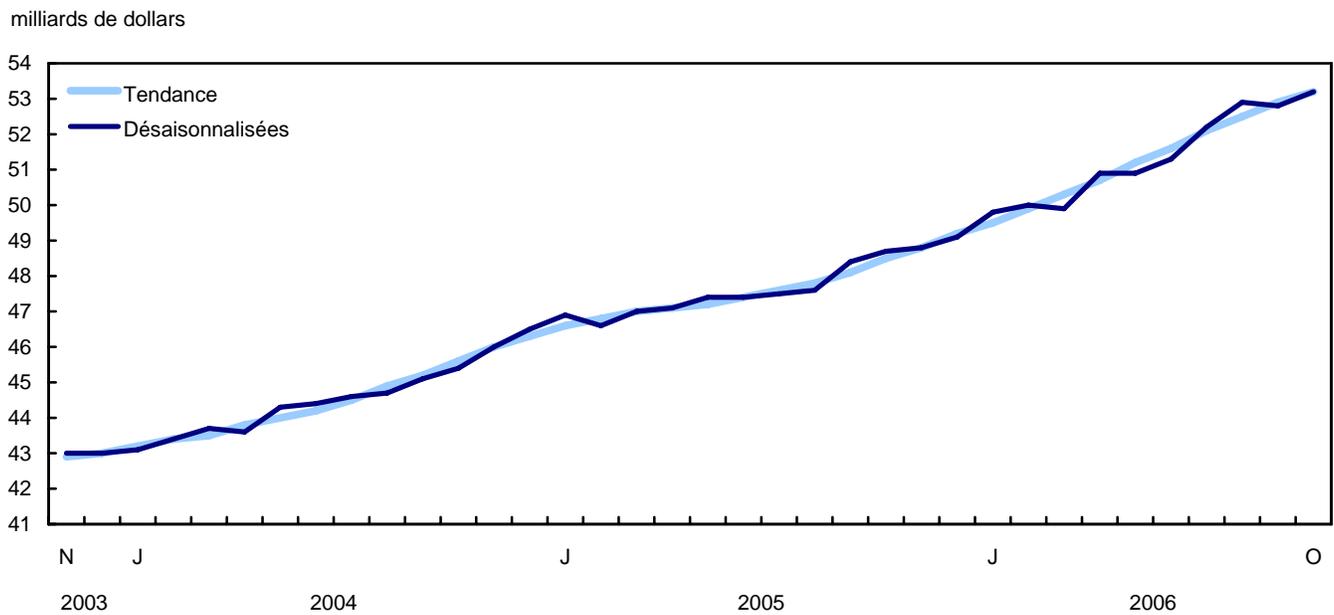
Le ratio des stocks aux ventes augmente encore

Après avoir atteint en septembre un sommet inégalé en trois ans, le ratio des stocks aux ventes a inscrit une autre croissance légère en octobre, passant de 1,27 à 1,28. Le ratio mesure le délai nécessaire (en mois) pour épuiser les stocks selon le taux actuel des ventes. Au total, 12 des 15 groupes de commerce ont affiché des stocks plus élevés en octobre, les hausses les plus significatives ayant touché les groupes des produits automobiles et des produits pharmaceutiques.

Graphique 2
Ratio des stocks aux ventes



Graphique 3
Stocks



Produits connexes

Choisis parmi les produits techniques et analytiques de Statistique Canada

| | |
|-----------------|--|
| 11-621-M2005026 | Les grossistes : des joueurs clés de l'économie canadienne |
| 11-621-M2006040 | Entre le producteur et le détaillant : une revue du commerce de gros en 2005 |

Choisis parmi les tableaux de CANSIM de Statistique Canada

| | |
|----------|---|
| 081-0007 | Commerce de gros, ventes selon le groupe de commerce basé sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) |
| 081-0008 | Commerce de gros, stocks selon le groupe de commerce basé sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) |
| 081-0009 | Commerce de gros, ventes, dollars enchaînés et indices de prix |
| 081-0010 | Commerce de gros, ventes et tendances des ventes, désaisonnalisées, selon le secteur de groupe de commerce basé sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) |

Choisis parmi les enquêtes de Statistique Canada

| | |
|------|---|
| 2401 | Enquête de commerce de gros (mensuelle) |
|------|---|

Choisis parmi les tableaux du Canada en statistiques de Statistique Canada

- *Ventes des grossistes, par industrie (mensuel)*
- *Ventes des grossistes, par province et territoire (mensuel)*
- *Stocks des grossistes, par industrie (mensuel)*
- *Ventes des grossistes, par industrie*
- *Ventes des grossistes, par province et territoire*
- *Stocks des grossistes, par industrie*

Tableaux statistiques

Tableau 1-1

Marchands de gros — Ventes, selon le groupe de commerce et la région, désaisonnalisées — Ventes

| | Octobre ^p 2006 | Septembre ^r 2006 | Août ^r 2006 | Juillet ^r 2006 | 2006 Cumulatif |
|--|------------------------------|--------------------------------|---------------------------|------------------------------|-------------------|
| millions de dollars | | | | | |
| Groupe de commerce - Canada | | | | | |
| Produits agricoles | 487 | 465 | 448 | 419 | 4 323 |
| Produits alimentaires | 7 027 | 7 074 | 7 141 | 6 956 | 69 121 |
| Alcool et tabac | 654 | 658 | 667 | 633 | 6 593 |
| Habillement | 743 | 730 | 734 | 762 | 7 683 |
| Articles ménagers et personnels | 2 679 | 2 628 | 2 686 | 2 502 | 25 711 |
| Produits pharmaceutiques | 2 735 | 2 727 | 2 716 | 2 642 | 26 629 |
| Véhicules automobiles | 5 957 | 6 167 | 6 571 | 7 355 | 66 775 |
| Pièces et accessoires de véhicules automobiles | 1 572 | 1 614 | 1 600 | 1 574 | 15 489 |
| Matériaux de construction | 3 562 | 3 601 | 3 549 | 3 478 | 35 429 |
| Produits métalliques | 1 247 | 1 245 | 1 276 | 1 282 | 12 466 |
| Bois d'oeuvre et menuiseries | 976 | 993 | 970 | 954 | 10 628 |
| Machines et fournitures | 4 131 | 4 013 | 4 184 | 4 173 | 41 161 |
| Ordinateurs et autres appareils électroniques | 2 662 | 2 598 | 2 704 | 2 718 | 26 186 |
| Machines de bureau et d'usage professionnel | 2 081 | 2 042 | 2 074 | 2 018 | 19 838 |
| Produits divers | 5 084 | 5 139 | 5 154 | 4 851 | 48 942 |
| Total, ensemble des groupes de commerce | 41 595 | 41 694 | 42 472 | 42 318 | 416 974 |
| Régions | | | | | |
| Terre-Neuve-et-Labrador | 229 | 225 | 231 | 225 | 2 254 |
| Île-du-Prince-Édouard | 32 | 35 | 34 | 31 | 354 |
| Nouvelle-Écosse | 561 | 567 | 565 | 557 | 5 440 |
| Nouveau-Brunswick | 411 | 408 | 410 | 405 | 4 056 |
| Québec | 7 842 | 7 821 | 7 913 | 7 842 | 77 851 |
| Ontario | 20 749 | 20 803 | 21 371 | 21 751 | 211 595 |
| Manitoba | 1 022 | 1 033 | 1 000 | 972 | 10 126 |
| Saskatchewan | 1 180 | 1 241 | 1 214 | 1 110 | 11 128 |
| Alberta | 5 173 | 5 242 | 5 207 | 5 181 | 51 349 |
| Colombie-Britannique | 4 364 | 4 283 | 4 493 | 4 214 | 42 507 |
| Territoire du Yukon | 10 | 11 | 11 | 10 | 103 |
| Territoires du Nord-Ouest | 20 | 24 | 22 | 17 | 192 |
| Nunavut | 2 | 3 | 2 | 2 | 19 |

Tableau 1-2

Marchands de gros — Ventes, selon le groupe de commerce et la région, désaisonnalisées — Variation en pourcentage depuis le mois précédent

| | Octobre ^p 2006 | Septembre ^r 2006 | Août ^r 2006 | Juillet ^r 2006 |
|--|------------------------------|--------------------------------|---------------------------|------------------------------|
| | pourcentage | | | |
| Groupe de commerce - Canada | | | | |
| Produits agricoles | 4,7 | 3,8 | 7,0 | 2,8 |
| Produits alimentaires | -0,7 | -0,9 | 2,7 | 0,8 |
| Alcool et tabac | -0,5 | -1,4 | 5,3 | 0,0 |
| Habillement | 1,7 | -0,5 | -3,7 | 1,4 |
| Articles ménagers et personnels | 1,9 | -2,1 | 7,3 | -5,9 |
| Produits pharmaceutiques | 0,3 | 0,4 | 2,8 | -0,6 |
| Véhicules automobiles | -3,4 | -6,1 | -10,7 | 10,9 |
| Pièces et accessoires de véhicules automobiles | -2,6 | 0,9 | 1,7 | 4,6 |
| Matériaux de construction | -1,1 | 1,4 | 2,1 | -1,8 |
| Produits métalliques | 0,1 | -2,4 | -0,5 | -3,0 |
| Bois d'oeuvre et menuiseries | -1,7 | 2,3 | 1,7 | -7,4 |
| Machines et fournitures | 2,9 | -4,1 | 0,3 | 0,6 |
| Ordinateurs et autres appareils électroniques | 2,5 | -3,9 | -0,5 | 4,5 |
| Machines de bureau et d'usage professionnel | 1,9 | -1,5 | 2,8 | 4,9 |
| Produits divers | -1,1 | -0,3 | 6,2 | 2,2 |
| Total, ensemble des groupes de commerce | -0,2 | -1,8 | 0,4 | 2,1 |
| Régions | | | | |
| Terre-Neuve-et-Labrador | 2,0 | -2,7 | 2,7 | -0,2 |
| Île-du-Prince-Édouard | -6,4 | 1,5 | 9,0 | -8,8 |
| Nouvelle-Écosse | -1,1 | 0,3 | 1,6 | 5,5 |
| Nouveau-Brunswick | 0,6 | -0,4 | 1,1 | 1,0 |
| Québec | 0,3 | -1,2 | 0,9 | -0,4 |
| Ontario | -0,3 | -2,7 | -1,7 | 3,5 |
| Manitoba | -1,1 | 3,3 | 2,9 | -0,8 |
| Saskatchewan | -4,9 | 2,2 | 9,4 | 7,1 |
| Alberta | -1,3 | 0,7 | 0,5 | 0,2 |
| Colombie-Britannique | 1,9 | -4,7 | 6,6 | 1,4 |
| Territoire du Yukon | -3,5 | -1,6 | 6,3 | 16,1 |
| Territoires du Nord-Ouest | -15,2 | 11,0 | 29,4 | -8,0 |
| Nunavut | -30,7 | 2,0 | 20,3 | -4,5 |

Tableau 1-3

Marchands de gros — Ventes, selon le groupe de commerce et la région, désaisonnalisées — Variation en pourcentage depuis l'année précédente

| | Octobre ^p 2006 | Septembre ^r 2006 | Août ^r 2006 | Juillet ^r 2006 | 2006 Cumulatif |
|--|------------------------------|--------------------------------|---------------------------|------------------------------|-------------------|
| | pourcentage | | | | |
| Groupe de commerce - Canada | | | | | |
| Produits agricoles | -14,6 | -7,1 | -6,5 | 4,2 | -5,0 |
| Produits alimentaires | 5,3 | 4,0 | 8,0 | 5,1 | 4,8 |
| Alcool et tabac | 5,9 | 6,5 | 5,8 | 2,0 | 5,1 |
| Habillement | -17,6 | -12,1 | -7,8 | -7,7 | -6,2 |
| Articles ménagers et personnels | 12,7 | 17,7 | 13,2 | 7,0 | 12,8 |
| Produits pharmaceutiques | 4,2 | 8,3 | 7,4 | 5,9 | 6,3 |
| Véhicules automobiles | -10,3 | -6,1 | 1,6 | 31,8 | 10,4 |
| Pièces et accessoires de véhicules automobiles | 3,5 | 6,7 | 2,6 | 1,1 | 1,1 |
| Matériaux de construction | 5,3 | 6,6 | 8,2 | 6,8 | 9,4 |
| Produits métalliques | 10,5 | 9,6 | 18,0 | 19,6 | 11,4 |
| Bois d'oeuvre et menuiseries | -7,7 | -4,3 | 0,2 | -5,7 | -3,9 |
| Machines et fournitures | 6,9 | 10,5 | 12,0 | 8,7 | 10,0 |
| Ordinateurs et autres appareils électroniques | 5,8 | 9,4 | 10,6 | 10,2 | 9,9 |
| Machines de bureau et d'usage professionnel | 12,5 | 10,5 | 12,8 | 10,6 | 10,2 |
| Produits divers | 9,3 | 11,9 | 9,9 | 1,8 | 3,9 |
| Total, ensemble des groupes de commerce | 3,0 | 5,3 | 7,6 | 9,4 | 7,0 |
| Régions | | | | | |
| Terre-Neuve-et-Labrador | 5,4 | 4,5 | 8,7 | 5,3 | 4,8 |
| Île-du-Prince-Édouard | -10,5 | 2,0 | -24,3 | -28,6 | -22,0 |
| Nouvelle-Écosse | 6,6 | 3,2 | 5,3 | 7,3 | 4,5 |
| Nouveau-Brunswick | 4,5 | 2,9 | 4,4 | 2,7 | -0,2 |
| Québec | 1,1 | 2,2 | 4,9 | 4,1 | 3,4 |
| Ontario | 1,7 | 5,5 | 6,9 | 11,8 | 7,7 |
| Manitoba | -8,3 | -3,6 | -7,0 | -6,0 | -3,0 |
| Saskatchewan | -0,8 | 7,1 | 13,4 | -1,0 | -1,7 |
| Alberta | 9,9 | 11,9 | 14,2 | 15,6 | 14,3 |
| Colombie-Britannique | 8,9 | 4,9 | 11,4 | 9,4 | 8,8 |
| Territoire du Yukon | 70,7 | 48,8 | 53,5 | 12,5 | 41,1 |
| Territoires du Nord-Ouest | 36,3 | 49,3 | 29,6 | 15,1 | 10,9 |
| Nunavut | -1,2 | 13,0 | 50,0 | -17,6 | -9,8 |

Tableau 2-1

Marchands de gros — Ventes, selon le groupe de commerce et la région, non-désaisonnalisées — Ventes

| | Octobre ^P 2006 | Septembre ^F 2006 | Août 2006 | Juillet 2006 | 2006 Cumulatif |
|--|------------------------------|--------------------------------|---------------|-----------------|-------------------|
| | millions de dollars | | | | |
| Groupe de commerce - Canada | | | | | |
| Produits agricoles | 520 | 474 | 411 | 356 | 4 309 |
| Produits alimentaires | 7 078 | 7 140 | 7 379 | 7 118 | 68 618 |
| Alcool et tabac | 692 | 633 | 738 | 712 | 6 570 |
| Habillement | 847 | 893 | 1 000 | 760 | 7 909 |
| Articles ménagers et personnels | 3 094 | 2 825 | 2 774 | 2 285 | 25 238 |
| Produits pharmaceutiques | 2 903 | 2 742 | 2 662 | 2 453 | 26 342 |
| Véhicules automobiles | 6 320 | 6 044 | 6 584 | 5 122 | 67 270 |
| Pièces et accessoires de véhicules automobiles | 1 694 | 1 710 | 1 698 | 1 444 | 15 708 |
| Matériaux de construction | 3 855 | 3 945 | 3 882 | 3 418 | 35 948 |
| Produits métalliques | 1 311 | 1 277 | 1 364 | 1 155 | 12 652 |
| Bois d'oeuvre et menuiseries | 1 014 | 1 103 | 1 143 | 967 | 10 908 |
| Machines et fournitures | 4 293 | 3 949 | 4 280 | 3 997 | 41 530 |
| Ordinateurs et autres appareils électroniques | 2 753 | 2 707 | 2 450 | 2 355 | 25 490 |
| Machines de bureau et d'usage professionnel | 2 038 | 2 106 | 1 981 | 1 810 | 19 771 |
| Produits divers | 4 864 | 4 714 | 4 865 | 4 521 | 49 662 |
| Total, ensemble des groupes de commerce | 43 275 | 42 264 | 43 212 | 38 473 | 417 925 |
| Régions | | | | | |
| Terre-Neuve-et-Labrador | 244 | 228 | 256 | 243 | 2 260 |
| Île-du-Prince-Édouard | 30 | 34 | 36 | 34 | 366 |
| Nouvelle-Écosse | 575 | 574 | 590 | 580 | 5 439 |
| Nouveau-Brunswick | 442 | 424 | 435 | 410 | 4 089 |
| Québec | 8 334 | 8 101 | 8 305 | 7 421 | 78 008 |
| Ontario | 21 739 | 21 095 | 21 547 | 18 792 | 211 834 |
| Manitoba | 1 040 | 1 002 | 986 | 928 | 10 218 |
| Saskatchewan | 1 168 | 1 189 | 1 228 | 1 045 | 11 422 |
| Alberta | 5 296 | 5 187 | 5 173 | 4 911 | 51 375 |
| Colombie-Britannique | 4 379 | 4 389 | 4 618 | 4 076 | 42 590 |
| Territoire du Yukon | 10 | 12 | 13 | 14 | 103 |
| Territoires du Nord-Ouest | 17 | 25 | 22 | 16 | 199 |
| Nunavut | 2 | 5 | 4 | 2 | 22 |

Tableau 2-2

Marchands de gros — Ventes, selon le groupe de commerce et la région, non-désaisonnalisées — Variation en pourcentage depuis l'année précédente

| | Octobre ^p 2006 | Septembre ^r 2006 | Août 2006 | Juillet 2006 | 2006 Cumulatif |
|--|------------------------------|--------------------------------|--------------|-----------------|-------------------|
| | pourcentage | | | | |
| Groupe de commerce - Canada | | | | | |
| Produits agricoles | -11,8 | -5,3 | -5,5 | 0,9 | -5,2 |
| Produits alimentaires | 5,4 | 4,4 | 9,0 | 4,2 | 5,1 |
| Alcool et tabac | 8,5 | 2,2 | 7,9 | 0,0 | 5,4 |
| Habillement | -14,2 | -15,5 | -10,4 | -7,2 | -7,0 |
| Articles ménagers et personnels | 12,6 | 13,8 | 12,4 | 7,1 | 13,4 |
| Produits pharmaceutiques | 6,5 | 6,8 | 8,6 | 3,7 | 6,6 |
| Véhicules automobiles | -10,0 | -9,3 | 3,2 | 34,1 | 9,9 |
| Pièces et accessoires de véhicules automobiles | 4,6 | 4,9 | 5,3 | 2,4 | 1,6 |
| Matériaux de construction | 8,1 | 4,9 | 7,7 | 5,4 | 9,6 |
| Produits métalliques | 13,6 | 6,9 | 19,0 | 20,9 | 12,0 |
| Bois d'oeuvre et menuiseries | -5,3 | -8,1 | -2,4 | -8,7 | -3,6 |
| Machines et fournitures | 9,2 | 6,0 | 11,0 | 9,1 | 10,2 |
| Ordinateurs et autres appareils électroniques | 7,4 | 8,0 | 13,5 | 7,9 | 10,1 |
| Machines de bureau et d'usage professionnel | 15,5 | 8,4 | 13,4 | 10,0 | 10,8 |
| Produits divers | 10,0 | 9,3 | 12,0 | 1,3 | 3,9 |
| Total, ensemble des groupes de commerce | 4,2 | 3,1 | 8,2 | 7,9 | 7,1 |
| Régions | | | | | |
| Terre-Neuve-et-Labrador | 6,7 | 2,4 | 11,0 | 2,1 | 4,9 |
| Île-du-Prince-Édouard | -11,5 | 2,5 | -26,3 | -30,6 | -21,2 |
| Nouvelle-Écosse | 7,0 | 3,1 | 8,4 | 6,5 | 4,7 |
| Nouveau-Brunswick | 7,7 | 1,0 | 5,9 | -2,3 | 0,5 |
| Québec | 1,8 | 0,9 | 5,9 | 2,8 | 3,5 |
| Ontario | 3,2 | 2,4 | 7,4 | 11,2 | 7,9 |
| Manitoba | -7,0 | -6,5 | -5,5 | -9,0 | -3,6 |
| Saskatchewan | -0,3 | 9,2 | 17,2 | -6,0 | -1,5 |
| Alberta | 11,4 | 10,8 | 13,4 | 13,4 | 14,5 |
| Colombie-Britannique | 9,8 | 2,3 | 11,8 | 7,6 | 8,6 |
| Territoire du Yukon | 61,8 | 46,4 | 53,2 | 20,8 | 37,7 |
| Territoires du Nord-Ouest | 34,0 | 57,6 | 36,1 | 2,3 | 10,8 |
| Nunavut | 0,0 | 37,3 | 64,5 | -32,1 | 0,0 |

Tableau 3
Marchands de gros — Ventes (périodes courantes) — Coefficient de variation

| | Octobre ^P 2006 | Septembre ^r 2006 | Août 2006 | Juillet 2006 |
|--|------------------------------|--------------------------------|--------------|-----------------|
| | pourcentage | | | |
| Groupe de commerce - Canada | | | | |
| Produits agricoles | 2,5 | 2,5 | 2,7 | 3,4 |
| Produits alimentaires | 2,1 | 1,9 | 2,1 | 1,9 |
| Alcool et tabac | 1,1 | 1,1 | 1,2 | 3,2 |
| Habillement | 5,7 | 4,9 | 4,7 | 4,3 |
| Articles ménagers et personnels | 4,2 | 3,9 | 4,0 | 3,8 |
| Produits pharmaceutiques | 1,0 | 1,4 | 1,1 | 1,0 |
| Véhicules automobiles | 2,4 | 1,6 | 1,5 | 1,4 |
| Pièces et accessoires de véhicules automobiles | 2,7 | 3,2 | 3,2 | 3,4 |
| Matériaux de construction | 3,2 | 3,3 | 3,3 | 3,2 |
| Produits métalliques | 3,3 | 3,2 | 3,3 | 2,5 |
| Bois d'oeuvre et menuiseries | 3,8 | 3,5 | 3,6 | 4,5 |
| Machines et fournitures | 2,2 | 2,1 | 2,3 | 2,3 |
| Ordinateurs et autres appareils électroniques | 2,5 | 2,1 | 2,1 | 2,4 |
| Machines de bureau et d'usage professionnel | 3,5 | 3,6 | 3,9 | 3,9 |
| Produits divers | 2,9 | 3,0 | 3,1 | 3,1 |
| Total, ensemble des groupes de commerce | 0,8 | 0,7 | 0,8 | 0,7 |
| Régions | | | | |
| Terre-Neuve-et-Labrador | 1,1 | 1,3 | 1,2 | 1,2 |
| Île-du-Prince-Édouard | 2,5 | 3,0 | 2,2 | 2,1 |
| Nouvelle-Écosse | 2,2 | 2,2 | 2,4 | 2,1 |
| Nouveau-Brunswick | 1,5 | 1,7 | 1,7 | 1,9 |
| Québec | 1,9 | 1,8 | 2,0 | 2,0 |
| Ontario | 1,3 | 1,1 | 1,1 | 1,1 |
| Manitoba | 1,8 | 2,0 | 2,0 | 1,9 |
| Saskatchewan | 1,8 | 1,9 | 1,7 | 2,5 |
| Alberta | 1,4 | 2,0 | 1,7 | 1,8 |
| Colombie-Britannique | 2,2 | 2,3 | 2,4 | 2,3 |
| Territoire du Yukon | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Territoires du Nord-Ouest | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Nunavut | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |

Tableau 4-1
Marchands de gros — Stocks, selon le groupe de commerce, désaisonnalisés — Stocks

| | Octobre ^P 2006 | Septembre ^r 2006 | Août ^r 2006 | Juillet ^r 2006 |
|--|------------------------------|--------------------------------|---------------------------|------------------------------|
| | millions de dollars | | | |
| Groupe de commerce - Canada | | | | |
| Produits agricoles | 207 | 198 | 198 | 193 |
| Produits alimentaires | 4 294 | 4 278 | 4 382 | 4 323 |
| Alcool et tabac | 278 | 285 | 286 | 292 |
| Habillement | 1 665 | 1 660 | 1 675 | 1 640 |
| Articles ménagers et personnels | 3 838 | 3 879 | 3 905 | 3 947 |
| Produits pharmaceutiques | 3 288 | 3 177 | 3 140 | 3 178 |
| Véhicules automobiles | 4 978 | 4 841 | 4 971 | 4 738 |
| Pièces et accessoires de véhicules automobiles | 3 342 | 3 291 | 3 347 | 3 307 |
| Matériaux de construction | 5 654 | 5 591 | 5 624 | 5 578 |
| Produits métalliques | 3 022 | 3 004 | 2 982 | 2 888 |
| Bois d'oeuvre et menuiseries | 1 075 | 1 048 | 1 032 | 1 044 |
| Machines et fournitures | 11 294 | 11 235 | 11 058 | 10 851 |
| Ordinateurs et autres appareils électroniques | 1 616 | 1 593 | 1 614 | 1 595 |
| Machines de bureau et d'usage professionnel | 2 707 | 2 691 | 2 667 | 2 621 |
| Produits divers | 5 927 | 6 062 | 6 055 | 6 007 |
| Total, ensemble des groupes de commerce | 53 183 | 52 835 | 52 936 | 52 199 |

Tableau 4-2

Marchands de gros — Stocks, selon le groupe de commerce, désaisonnalisés — Variation en pourcentage depuis le mois précédent

| | Octobre ^P 2006 | Septembre ^r 2006 | Août ^r 2006 | Juillet ^r 2006 |
|--|------------------------------|--------------------------------|---------------------------|------------------------------|
| | pourcentage | | | |
| Groupe de commerce - Canada | | | | |
| Produits agricoles | 4,4 | 0,1 | 2,7 | 3,5 |
| Produits alimentaires | 0,4 | -2,4 | 1,4 | -0,6 |
| Alcool et tabac | -2,5 | -0,6 | -1,9 | 2,3 |
| Habillement | 0,3 | -0,9 | 2,1 | -0,5 |
| Articles ménagers et personnels | -1,1 | -0,7 | -1,0 | 0,6 |
| Produits pharmaceutiques | 3,5 | 1,2 | -1,2 | 3,7 |
| Véhicules automobiles | 2,8 | -2,6 | 4,9 | 0,1 |
| Pièces et accessoires de véhicules automobiles | 1,5 | -1,7 | 1,2 | 3,5 |
| Matériaux de construction | 1,1 | -0,6 | 0,8 | 1,4 |
| Produits métalliques | 0,6 | 0,8 | 3,2 | 3,8 |
| Bois d'oeuvre et menuiseries | 2,5 | 1,6 | -1,1 | -1,3 |
| Machines et fournitures | 0,5 | 1,6 | 1,9 | 1,3 |
| Ordinateurs et autres appareils électroniques | 1,4 | -1,3 | 1,2 | 0,9 |
| Machines de bureau et d'usage professionnel | 0,6 | 0,9 | 1,8 | 4,0 |
| Produits divers | -2,2 | 0,1 | 0,8 | 4,0 |
| Total, ensemble des groupes de commerce | 0,7 | -0,2 | 1,4 | 1,7 |

Tableau 4-3

Marchands de gros — Stocks, selon le groupe de commerce, désaisonnalisés — Variation en pourcentage depuis l'année précédente

| | Octobre ^P 2006 | Septembre ^r 2006 | Août ^r 2006 | Juillet ^r 2006 |
|--|------------------------------|--------------------------------|---------------------------|------------------------------|
| | pourcentage | | | |
| Groupe de commerce - Canada | | | | |
| Produits agricoles | 7,0 | 2,6 | 13,7 | 7,4 |
| Produits alimentaires | -0,5 | -1,0 | 0,7 | -2,4 |
| Alcool et tabac | -4,1 | 0,1 | 6,8 | 7,5 |
| Habillement | -0,4 | 2,4 | 4,2 | 6,0 |
| Articles ménagers et personnels | 13,3 | 14,0 | 13,5 | 11,2 |
| Produits pharmaceutiques | 1,7 | 0,3 | 5,7 | 5,9 |
| Véhicules automobiles | 13,1 | 10,1 | 17,1 | 14,7 |
| Pièces et accessoires de véhicules automobiles | 3,1 | 3,8 | 3,2 | 0,3 |
| Matériaux de construction | 10,0 | 10,9 | 13,4 | 12,9 |
| Produits métalliques | 29,8 | 29,7 | 28,0 | 22,8 |
| Bois d'oeuvre et menuiseries | 3,2 | 7,4 | -4,6 | -9,6 |
| Machines et fournitures | 21,9 | 22,7 | 23,7 | 22,2 |
| Ordinateurs et autres appareils électroniques | 6,0 | 5,4 | 2,5 | 5,7 |
| Machines de bureau et d'usage professionnel | 7,8 | 9,8 | 9,2 | 6,0 |
| Produits divers | -4,2 | -5,4 | 1,4 | 3,0 |
| Total, ensemble des groupes de commerce | 9,1 | 9,1 | 11,2 | 9,8 |

Tableau 5-1
Marchands de gros — Stocks, selon le groupe de commerce, non-désaisonnalisés — Stocks

| | Octobre ^P 2006 | Septembre ^r 2006 | Août 2006 | Juillet 2006 |
|--|------------------------------|--------------------------------|---------------|-----------------|
| millions de dollars | | | | |
| Groupe de commerce - Canada | | | | |
| Produits agricoles | 195 | 193 | 185 | 189 |
| Produits alimentaires | 4 381 | 4 313 | 4 303 | 4 285 |
| Alcool et tabac | 287 | 287 | 287 | 304 |
| Habillement | 1 586 | 1 677 | 1 788 | 1 800 |
| Articles ménagers et personnels | 4 112 | 4 027 | 3 961 | 3 927 |
| Produits pharmaceutiques | 3 228 | 3 157 | 3 055 | 3 077 |
| Véhicules automobiles | 4 879 | 4 648 | 4 523 | 4 399 |
| Pièces et accessoires de véhicules automobiles | 3 260 | 3 287 | 3 346 | 3 267 |
| Matériaux de construction | 5 557 | 5 576 | 5 701 | 5 655 |
| Produits métalliques | 2 940 | 2 961 | 3 003 | 2 908 |
| Bois d'oeuvre et menuiseries | 1 011 | 1 007 | 1 003 | 1 039 |
| Machines et fournitures | 11 042 | 11 050 | 11 036 | 11 069 |
| Ordinateurs et autres appareils électroniques | 1 654 | 1 542 | 1 476 | 1 542 |
| Machines de bureau et d'usage professionnel | 2 666 | 2 628 | 2 654 | 2 620 |
| Produits divers | 5 605 | 5 665 | 5 552 | 5 598 |
| Total, ensemble des groupes de commerce | 52 402 | 52 019 | 51 872 | 51 680 |

Tableau 5-2
Marchands de gros — Stocks, selon le groupe de commerce, non-désaisonnalisés — Variation en pourcentage depuis l'année précédente

| | Octobre ^P 2006 | Septembre ^r 2006 | Août 2006 | Juillet 2006 |
|--|------------------------------|--------------------------------|--------------|-----------------|
| pourcentage | | | | |
| Groupe de commerce - Canada | | | | |
| Produits agricoles | 8,3 | 4,0 | 13,7 | 8,8 |
| Produits alimentaires | -0,6 | -1,5 | 1,9 | -2,1 |
| Alcool et tabac | -3,6 | 1,9 | 4,7 | 7,5 |
| Habillement | -1,0 | 2,0 | 4,5 | 6,0 |
| Articles ménagers et personnels | 12,1 | 12,9 | 12,5 | 11,9 |
| Produits pharmaceutiques | 3,0 | 1,0 | 4,9 | 6,5 |
| Véhicules automobiles | 13,4 | 10,0 | 16,6 | 12,9 |
| Pièces et accessoires de véhicules automobiles | 3,1 | 2,4 | 4,5 | 2,8 |
| Matériaux de construction | 9,7 | 9,9 | 13,3 | 13,0 |
| Produits métalliques | 31,1 | 30,5 | 29,8 | 24,1 |
| Bois d'oeuvre et menuiseries | 4,0 | 7,1 | -5,6 | -9,0 |
| Machines et fournitures | 22,0 | 23,6 | 23,8 | 22,2 |
| Ordinateurs et autres appareils électroniques | 6,3 | 5,6 | 1,6 | 6,2 |
| Machines de bureau et d'usage professionnel | 8,3 | 9,4 | 9,8 | 7,0 |
| Produits divers | -4,4 | -4,0 | 0,9 | 0,6 |
| Total, ensemble des groupes de commerce | 9,3 | 9,3 | 11,4 | 9,9 |

Tableau 6-1

Marchands de gros — Rapport stocks/ventes, désaisonnalisé, selon le groupe de commerce — Périodes courantes

| | Rapport stocks/ventes | | | |
|--|------------------------------|--------------------------------|---------------------------|------------------------------|
| | Octobre ^P 2006 | Septembre ^r 2006 | Août ^r 2006 | Juillet ^r 2006 |
| Groupe de commerce - Canada | | | | |
| Produits agricoles | 0,42 | 0,43 | 0,44 | 0,46 |
| Produits alimentaires | 0,61 | 0,60 | 0,61 | 0,62 |
| Alcool et tabac | 0,42 | 0,43 | 0,43 | 0,46 |
| Habillement | 2,24 | 2,27 | 2,28 | 2,15 |
| Articles ménagers et personnels | 1,43 | 1,48 | 1,45 | 1,58 |
| Produits pharmaceutiques | 1,20 | 1,16 | 1,16 | 1,20 |
| Véhicules automobiles | 0,84 | 0,78 | 0,76 | 0,64 |
| Pièces et accessoires de véhicules automobiles | 2,13 | 2,04 | 2,09 | 2,10 |
| Matériaux de construction | 1,59 | 1,55 | 1,58 | 1,60 |
| Produits métalliques | 2,42 | 2,41 | 2,34 | 2,25 |
| Bois d'oeuvre et menuiseries | 1,10 | 1,06 | 1,06 | 1,09 |
| Machines et fournitures | 2,73 | 2,80 | 2,64 | 2,60 |
| Ordinateurs et autres appareils électroniques | 0,61 | 0,61 | 0,60 | 0,59 |
| Machines de bureau et d'usage professionnel | 1,30 | 1,32 | 1,29 | 1,30 |
| Produits divers | 1,17 | 1,18 | 1,17 | 1,24 |
| Total, ensemble des groupes de commerce | 1,28 | 1,27 | 1,25 | 1,23 |

Tableau 6-2

Marchands de gros — Rapport stocks/ventes, désaisonnalisé, selon le groupe de commerce — Périodes historiques

| | Rapport stocks/ventes | | | |
|--|-----------------------|-------------------|--------------|-----------------|
| | Octobre 2005 | Septembre 2005 | Août 2005 | Juillet 2005 |
| Groupe de commerce - Canada | | | | |
| Produits agricoles | 0,34 | 0,39 | 0,36 | 0,45 |
| Produits alimentaires | 0,65 | 0,63 | 0,66 | 0,67 |
| Alcool et tabac | 0,47 | 0,46 | 0,43 | 0,44 |
| Habillement | 1,86 | 1,95 | 2,02 | 1,87 |
| Articles ménagers et personnels | 1,42 | 1,52 | 1,45 | 1,52 |
| Produits pharmaceutiques | 1,23 | 1,26 | 1,17 | 1,20 |
| Véhicules automobiles | 0,66 | 0,67 | 0,66 | 0,74 |
| Pièces et accessoires de véhicules automobiles | 2,13 | 2,10 | 2,08 | 2,12 |
| Matériaux de construction | 1,52 | 1,49 | 1,51 | 1,52 |
| Produits métalliques | 2,06 | 2,04 | 2,15 | 2,19 |
| Bois d'oeuvre et menuiseries | 0,99 | 0,94 | 1,12 | 1,14 |
| Machines et fournitures | 2,40 | 2,52 | 2,39 | 2,31 |
| Ordinateurs et autres appareils électroniques | 0,61 | 0,64 | 0,64 | 0,61 |
| Machines de bureau et d'usage professionnel | 1,36 | 1,33 | 1,33 | 1,36 |
| Produits divers | 1,33 | 1,40 | 1,27 | 1,22 |
| Total, ensemble des groupes de commerce | 1,21 | 1,22 | 1,21 | 1,23 |

Tableau 7
Marchands de gros — Stocks (périodes courantes) — Coefficient de variation

| | Octobre ^p 2006 | Septembre ^r 2006 | Août 2006 | Juillet 2006 |
|--|------------------------------|--------------------------------|--------------|-----------------|
| | pourcentage | | | |
| Groupe de commerce - Canada | | | | |
| Produits agricoles | 12,1 | 12,2 | 12,9 | 12,9 |
| Produits alimentaires | 3,1 | 3,2 | 3,2 | 3,2 |
| Alcool et tabac | 2,6 | 2,2 | 2,0 | 4,4 |
| Habillement | 5,1 | 5,3 | 5,7 | 5,7 |
| Articles ménagers et personnels | 4,7 | 4,6 | 4,8 | 5,0 |
| Produits pharmaceutiques | 2,2 | 2,3 | 2,4 | 2,3 |
| Véhicules automobiles | 2,4 | 3,2 | 3,0 | 3,9 |
| Pièces et accessoires de véhicules automobiles | 4,0 | 4,0 | 4,1 | 4,0 |
| Matériaux de construction | 4,3 | 4,3 | 4,3 | 4,1 |
| Produits métalliques | 3,7 | 3,5 | 3,6 | 3,8 |
| Bois d'oeuvre et menuiseries | 4,4 | 4,3 | 4,2 | 4,4 |
| Machines et fournitures | 3,3 | 3,2 | 3,4 | 3,4 |
| Ordinateurs et autres appareils électroniques | 3,3 | 3,6 | 3,5 | 4,0 |
| Machines de bureau et d'usage professionnel | 4,1 | 4,3 | 4,1 | 4,2 |
| Produits divers | 3,3 | 3,2 | 3,4 | 3,6 |
| Total, ensemble des groupes de commerce | 1,1 | 1,1 | 1,2 | 1,2 |

Objectifs, utilisations et utilisateurs

Objectifs

L'Enquête mensuelle sur le commerce de gros (EMCG) fournit des renseignements sur la performance du secteur du commerce de gros et constitue un important indicateur de la santé de l'économie canadienne. Le milieu des affaires utilise aussi les données pour analyser le comportement du marché.

Utilisations

Les estimations fournissent une mesure de la santé et de la performance du secteur du commerce de gros. L'information recueillie est utilisée pour estimer le niveau et la tendance mensuelle des ventes et des stocks des marchands en gros. À la fin de chaque année, les estimations donnent un premier aperçu de la valeur annuelle des ventes de gros et de la performance du secteur.

Utilisateurs

Divers organismes, associations sectorielles et administrations utilisent l'information. Les grossistes utilisent les résultats de l'enquête pour comparer leurs résultats à ceux d'entreprises similaires, ainsi qu'à des fins de marketing. Les associations de grossistes peuvent surveiller la performance de l'industrie et promouvoir leurs industries du commerce de gros. Les investisseurs peuvent surveiller la croissance de l'industrie, ce qui peut donner aux grossistes un meilleur accès au capital d'investissement. Les données de l'enquête aident les administrations à comprendre le rôle des grossistes dans l'économie, ce qui facilite l'élaboration des politiques et des encouragements fiscaux. Le commerce de gros étant une industrie importante dans l'économie canadienne (de 5 % à 6 % du produit intérieur brut, selon l'année), les données permettent aux administrations de déterminer plus exactement la santé globale de l'économie grâce à l'utilisation des estimations dans le calcul du produit intérieur brut (PIB) national.

Concepts, variables et classifications

Concepts

Le **commerce de gros** est généralement l'étape intermédiaire dans la distribution des marchandises. Le secteur comprend les établissements dont l'activité principale consiste à acheter et à vendre des marchandises et à fournir des services connexes de logistique, de marketing et de soutien.

Les grossistes sont organisés pour vendre des marchandises en grande quantité à des détaillants, à des entreprises et à une clientèle institutionnelle. Cependant, certains grossistes, notamment ceux qui fournissent des biens d'équipement qui ne sont pas de grande consommation, vendent des marchandises à la pièce aux utilisateurs finals.

Le secteur comprend deux grands types de grossistes, soient, d'une part, les marchands en gros et, d'autre part, les agents et les courtiers en gros.

Les **marchands en gros** achètent et vendent des marchandises pour leur propre compte; autrement dit, ils s'approprient les marchandises qu'ils vendent. Ils travaillent habituellement à partir d'entrepôts ou de bureaux et ils peuvent expédier les marchandises qu'ils ont en stock, ou les faire expédier directement du fournisseur au client.

En plus de vendre des marchandises, ils peuvent assurer ou faire le nécessaire pour que soient assurés des services de logistiques, de marketing et de soutien, tels que l'emballage et l'étiquetage, la gestion des stocks, l'expédition, le traitement des réclamations au titre de la garantie, la promotion interne ou la promotion coop et la formation requise par le produit.

Entrent aussi dans cette catégorie les négociants en machines et en matériel, comme les négociants en machines agricoles et en poids lourds.

Les établissements de ce secteur sont connus sous diverses appellations selon les liens qu'ils entretiennent avec les fournisseurs ou les clients, ou selon la méthode de distribution qu'ils emploient. Ils peuvent se faire appeler, par exemple, grossistes, distributeurs en gros, intermédiaires en gros, concessionnaires de rayon, marchands d'import-export, groupes d'acheteurs, coopératives de marchands et grossistes d'une bannière particulière.

Aux fins de la classification des branches d'activité, les marchands en gros sont classés d'après les principales gammes de marchandises vendues. La description de chaque groupe de commerce inclus dans les données statistiques d'accompagnement figure à l'Appendice I. Comme la plupart des entreprises vendent plusieurs types de marchandises, la classification attribuée reflète généralement la marchandise unique ou le groupe de marchandises qui est la source principale des recettes de l'établissement, ou un ensemble de marchandises qui caractérise l'activité de l'établissement.

Les **agents et courtiers en gros** achètent et vendent des marchandises pour le compte de tiers moyennant le versement d'honoraire ou d'une commission. Ils ne deviennent pas propriétaires de ces marchandises, et ils travaillent habituellement à partir d'un bureau.

Les agents et les courtiers en gros sont connus sous diverses appellations, dont agents d'import-export, agents en gros à la commission, courtiers en gros et agents commerciaux.

Variables

Les **ventes** sont définies comme étant les ventes de toutes les marchandises achetées pour la revente, nettes des rendus et des escomptes. Sont incluses les pièces qui sont à l'origine des revenus d'entretien et de réparation, les revenus de main-d'oeuvre pour l'entretien et la réparation, les ventes de biens fabriqués par le grossiste à titre

d'activité secondaire, et les recettes provenant de la location ou de la location à bail de locaux à bureaux, d'autres biens immobiliers, et de biens et d'équipement.

Sont également incluses les recettes sous forme de commissions et d'honoraires résultant de l'achat et de la vente de marchandises par des marchands en gros pour le compte de tiers.

Sont exclues les autres recettes d'exploitation, comme les subventions d'exploitation, ainsi que les recettes provenant de l'expédition, de la manutention et du stockage de biens pour des tiers.

Les **stocks** sont définis comme étant la valeur comptable, c'est-à-dire la valeur inscrite dans les livres comptables, de tous les stocks possédés par un établissement à la fin du mois et destinés à la revente. Sont inclus les stocks détenus dans les points de vente, les entrepôts, en transit ou en consignation par des tiers. Sont également inclus les stocks possédés au Canada et à l'étranger.

Sont exclus les stocks détenus en consignation pour des tiers (non possédés), ainsi que les fournitures de magasin et de bureau et tout autre type de fournitures non destinées à la vente.

L'**emplacement d'affaires** comprend le ou les emplacements physiques où a lieu l'activité commerciale dans chaque province et territoire, et dont les ventes sont créditées ou reconnues dans les états financiers de la compagnie. Pour les grossistes, il s'agit habituellement d'un centre de distribution.

Le **prix courant** s'entend du prix en vigueur durant la période de référence.

Le **prix constant** est la valeur exprimée au prix en vigueur durant une période de référence fixe ou période de base.

Classifications

L'Enquête mensuelle sur le commerce de gros est fondée sur la définition du commerce de gros adoptée dans le SCIAN (Système de classification des industries de l'Amérique du Nord). Le SCIAN est le cadre commun reconnu pour la production de statistiques comparables par les organismes statistiques du Canada, du Mexique et des États-Unis. L'accord définit les limites de 20 secteurs. Le SCIAN est fondé sur un cadre conceptuel axé sur la production, ou l'offre, en ce sens que les établissements sont regroupés par industrie d'après la similarité des processus utilisés pour produire les biens et les services.

Les estimations sont calculées pour 15 grands groupes de commerce fondés sur des agrégations spéciales des industries du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) de 2002. Les 15 groupes de commerce sont en outre agrégés en sept secteurs de groupes de commerce qui correspondent exactement aux codes à trois chiffres du SCIAN pour les classes du secteur du commerce de gros, à l'exception des agents et courtiers en gros, et des grossistes-distributeurs de pétrole, et de graines oléagineuses et de céréales.

Du point de vue géographique, les estimations des ventes sont produites pour le Canada et pour chaque province et territoire. Les estimations des stocks sont produites uniquement pour le Canada dans son ensemble.

Couverture et bases de sondage

La base de sondage de l'Enquête mensuelle sur le commerce de gros (EMCG) est le Registre des entreprises (RE) de Statistique Canada. Ce dernier est une liste structurée d'entreprises productrices de biens et de services au Canada. Cette base de données tenue à jour centralement contient des renseignements détaillés sur la plupart des entités commerciales exploitées au Canada. Le RE couvre toutes les entreprises constituées en société, avec ou sans employés. Pour les entreprises non constituées en société, le RE comprend toutes les entreprises ayant des employés, ainsi que les entreprises sans employés dont les ventes annuelles sont supérieures à 30 000 \$ titulaires d'un compte de la taxe sur les produits et services (TPS) (le RE n'englobe pas les entreprises non constituées en société n'ayant pas d'employés dont les ventes annuelles sont inférieures à 30 000 \$).

Dans le RE, les entreprises sont représentées selon une structure hiérarchique à quatre niveaux ayant pour sommet l'entreprise statistique suivie, par ordre décroissant, par la compagnie statistique, l'établissement statistique et l'emplacement statistique. Une entreprise peut être reliée à une ou à plusieurs compagnies statistiques, une compagnie statistique à un ou à plusieurs établissements statistiques et un établissement statistique à un ou à plusieurs emplacements statistiques.

La population cible de l'EMCG comprend tous les établissements statistiques figurant dans le RE qui sont classés dans le secteur du commerce de gros conformément au Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) (environ 110 000 établissements). La fourchette de codes du SCIAN pour le secteur du commerce de gros varie de 410000 à 419999. L'établissement statistique est l'entité de production ou le plus petit groupe d'entités de production qui produit un ensemble de biens ou de services homogènes, dont les activités ne débordent pas les frontières provinciales/territoriales, et qui est en mesure de fournir des données sur la valeur de la production, ainsi que sur le coût des matières utilisées et le coût et l'importance de la main-d'oeuvre affectée à la production. L'entité de production est l'unité physique où se déroulent les activités de l'entreprise. Elle doit avoir une adresse de voirie et une main-d'oeuvre directement affectée au processus de production.

Sont exclus de la population cible les établissements auxiliaires (producteurs de services de soutien de l'activité de production de biens et services destinés au marché de plus d'un établissement de l'entreprise, et qui sont considérés comme un centre de coûts ou un centre de dépenses discrétionnaires pour lequel les données sur tous les coûts, y compris la main-d'oeuvre et l'amortissement, peuvent être déclarées par l'entreprise), les futurs établissements, les établissements pour lesquels la valeur du revenu brut d'entreprise (RBE) est nulle, et les établissements appartenant aux catégories du SCIAN non couvertes qui suivent :

- 41112 (graines oléagineuses et céréales)
- 412 (produits pétroliers)
- 419 (agents et courtiers du commerce de gros)

Échantillonnage

L'échantillon de l'EMCG est formé de 8 000 groupes d'établissements (grappes) classés dans le secteur du commerce de gros et sélectionnés à partir du Registre des entreprises de Statistique Canada. Par définition, une grappe d'établissements comprend tous les établissements appartenant à une entreprise statistique qui font partie d'un même groupe industriel et d'une même région géographique. L'EMCG est fondée sur un plan d'échantillonnage stratifié avec sélection d'un échantillon aléatoire simple dans chaque strate. La stratification est faite selon le groupe de commerce en utilisant les catégories à quatre chiffres du SCIAN et selon la région géographique, c'est-à-dire selon la province ou le territoire. Ensuite, la population est stratifiée selon la taille de l'établissement. La mesure de taille est créée en combinant des données provenant d'enquêtes indépendantes et trois variables administratives, à savoir le RBE, les ventes assujetties à la TPS et le revenu T2 (provenant de la déclaration de revenus des sociétés).

Les strates de taille comptent une strate à tirage complet (recensement), au moins deux strates à tirage partiel (échantillonnage partiel) et une strate à tirage nul (non échantillonnage). La strate à tirage nul est destinée à réduire le fardeau de réponse en excluant les entreprises les plus petites de la population observée. Ces entreprises représentent, en principe, au plus 5 % du total des ventes. Au lieu d'envoyer un questionnaire à ces entreprises, on produit les estimations d'après des données administratives.

L'échantillon est réparti de façon optimale afin d'atteindre les coefficients de variation cibles au niveau du Canada dans son ensemble, de la province ou du territoire, de l'industrie et du groupe de commerce selon la province ou le territoire. On procède aussi à un suréchantillonnage pour tenir compte des unités disparues, non-répondantes ou classées incorrectement.

L'EMCG est une enquête répétée avec maximisation du chevauchement des échantillons mensuels. On retient l'échantillon d'un mois à l'autre et, chaque mois, on y ajoute les nouvelles unités et on supprime les unités disparues. Pour découvrir les nouvelles unités visées par l'EMCG, c'est-à-dire les nouvelles grappes d'établissement(s), on examine chaque mois l'univers le plus récent du RE. On stratifie ces nouvelles unités conformément aux mêmes critères que ceux appliqués à la population initiale, puis on les échantillonne conformément à la fraction d'échantillonnage de la strate à laquelle elles appartiennent et on les ajoute à l'échantillon mensuel. Des disparitions d'entité surviennent également chaque mois. Une entité disparue peut être une grappe d'établissements qui ont arrêté leurs activités (fermeture) ou dont les activités principales ne se rattachent plus au commerce de gros (hors du champ). La situation de ces entreprises est mise à jour dans le RE d'après des renseignements de source administrative et les commentaires reçus lors des enquêtes, y compris ceux des entreprises prenant part à l'EMCG. Les méthodes suivies pour traiter les unités disparues et les unités classées incorrectement font partie des procédures d'échantillonnage et de mise à jour de la population.

Conception du questionnaire

Le questionnaire est conçu pour recueillir mensuellement auprès d'un échantillon de grossistes des données sur les ventes en gros, sur le nombre d'emplacements d'affaires par province ou territoire et sur les stocks de biens possédés et destinés à la revente. Lors du remaniement de 2004, à part l'inclusion du Nunavut, la plupart des questionnaires n'ont subi que des changements de présentation. Les modifications ont été discutées avec les intervenants et les répondants ont eu l'occasion de faire des commentaires avant que le nouveau questionnaire ne soit finalisé. Si d'autres modifications devaient être apportées à l'un des questionnaires, les changements proposés seraient soumis à un comité d'examen et ferait l'objet d'un essai sur le terrain auprès de répondants et d'utilisateurs des données pour s'assurer de leur pertinence.

Réponse et non-réponse

Réponse et non-réponse

Bien que les gestionnaires d'enquête et les employés des opérations fassent tout leur possible pour maximiser la réponse à l'EMCG, un certain degré de non-réponse a lieu. Pour qu'un établissement statistique soit considéré comme répondant, il faut que le degré de réponse partielle (situation où une réponse exacte n'est obtenue que pour certaines questions posées au répondant) atteigne un seuil minimal au-dessous duquel la déclaration fournie par l'établissement serait rejetée et l'établissement, considéré comme une unité non-répondante. Le cas échéant, on considère que l'entreprise n'a pas répondu du tout.

La non-réponse a deux effets sur les données : premièrement, elle introduit un biais dans les estimations si les non-répondants diffèrent des répondants en ce qui concerne les caractéristiques mesurées et, deuxièmement, elle fait augmenter la variance d'échantillonnage des estimations, parce que la taille effective de l'échantillon est réduite comparativement à celle considérée au départ.

L'ampleur des efforts déployés pour obtenir une réponse auprès d'un non-répondant dépend des contraintes budgétaires et de temps, de l'effet de la non-réponse sur la qualité globale et du risque de biais dû à la non-réponse.

La méthode principalement utilisée pour réduire l'effet de la non-réponse à l'étape de l'échantillonnage consiste à augmenter la taille de l'échantillon en appliquant un taux de suréchantillonnage déterminé d'après les résultats d'enquêtes similaires.

Les cas de non-réponse qui surviennent malgré les méthodes appliquées aux étapes de l'échantillonnage et de la collecte pour réduire l'effet de la non-réponse sont traités par imputation.

Afin de déterminer l'importance de la non-réponse qui a lieu chaque mois, on calcule divers taux de réponse. Pour un mois de référence donné, on produit les estimations au moins deux fois (estimations provisoires et estimations révisées). Entre les deux exécutions, certaines données fournies par les répondants peuvent être jugées inutilisables et des valeurs imputées peuvent être corrigées au moyen de données fournies par les répondants. Par conséquent, les taux de réponse sont calculés après chaque exécution du processus d'estimation.

Pour l'EMCG, deux types de taux sont calculés (non pondérés et pondérés). Afin d'évaluer l'efficacité du processus de collecte, on calcule les taux de réponse non pondérés. Les taux pondérés, fondés sur le poids d'estimation et la valeur de la variable d'intérêt, évaluent la qualité de l'estimation. À l'intérieur de chacun de ces types de taux, il existe des taux distincts pour les unités faisant partie de l'échantillon et pour les unités qui sont uniquement modélisées à partir de données administratives qui ont été extraites des fichiers de TPS.

Afin d'obtenir une meilleure idée du succès du processus de collecte de données, on calcule deux taux non pondérés appelés « taux de résultat de la collecte » et « taux de résultat de l'extraction ». On calcule ces taux en divisant le nombre de répondants par le nombre d'unités avec lesquelles on a essayé de prendre contact ou pour lesquelles on a essayé de recevoir des données extraites. Les déclarants non mensuels (répondants bénéficiant de modalités de déclaration spéciales leur permettant de ne pas produire de déclaration chaque mois, mais pour lesquels des données réelles sont disponibles lors des révisions subséquentes) sont exclus du numérateur ainsi que du dénominateur pour les mois où aucun contact n'est pris avec eux. Brièvement, les taux de réponse se calculent comme suit :

Taux pondérés :

Taux de réponse des unités faisant partie de l'échantillon (estimation) =

$$\frac{\text{Somme des ventes pondérées des unités avec situation de réponse } i}{\text{Somme des ventes pondérées des unités faisant partie de l'échantillon}}$$

où i = unités pour lesquelles il existe des données déclarées qui seront utilisées dans l'estimation ou qui sont des refus convertis, ou pour lesquelles il existe des données déclarées qui n'ont pas encore été évaluées pour l'estimation.

Taux de réponse des unités modélisées à partir de données administratives (estimation) =

$$\frac{\text{Somme des ventes pondérées des unités avec situation de réponse } ii}{\text{Somme des ventes pondérées des unités modélisées à partir de données administratives}}$$

où ii = unités pour lesquelles il existe des données extraites des fichiers administratifs et qui sont utilisables pour l'estimation.

Taux de réponse total (estimation) =

$$\frac{\text{Somme des ventes pondérées des unités avec situation de réponse } i \text{ ou situation de réponse } ii}{\text{Somme de toutes les ventes pondérées}}$$

Taux non pondérés :

Taux de réponse des unités faisant partie de l'échantillon (collecte) =

$$\frac{\text{Nombre de questionnaires avec situation de réponse } iii}{\text{Nombre de questionnaires avec situation de réponse } iv}$$

où iii = unités pour lesquelles il existe des données déclarées (dont le cas n'est pas résolu, utilisées ou non utilisées pour l'estimation) ou qui sont des refus convertis;

où iv = toutes les unités susmentionnées, ainsi que les unités qui ont refusé de répondre, les unités avec lesquelles on n'a pas pris contact et d'autres types d'unités non répondantes.

Taux de réponse des unités modélisées à partir de données administratives (extraction) =

$$\frac{\text{Nombre de questionnaires avec situation de réponse } vi}{\text{Nombre de questionnaires avec situation de réponse } vii}$$

où vi = unités dans le champ d'observation pour lesquelles il existe des données (utilisables ou non utilisables) extraites des fichiers administratifs;

où vii = toutes les unités susmentionnées, ainsi que les unités qui ont refusé de déclarer à la source de données administratives, les unités avec lesquelles on n'a pas pris contact et d'autres types d'unités non répondantes.

(% de questionnaires recueillis par rapport à l'ensemble des questionnaires dans le champ d'observation)

Taux de résultat de la collecte =

$$\frac{\text{Nombre de questionnaires avec situation de réponse } iii}{\text{Nombre de questionnaires avec situation de réponse } viii}$$

où iii = même que iii défini plus haut;

où *viii* = même que *iv*, à part l'exclusion des unités avec lesquelles on a pris contact, parce que leur réponse n'est pas disponible pour un mois particulier, puisqu'il s'agit de déclarants non mensuels.

$$\text{Taux de résultat de l'extraction} = \frac{\text{Nombre de questionnaires avec situation de réponse } ix}{\text{Nombre de questionnaires avec situation de réponse } vii}$$

où *ix* = même que *vi*, avec l'ajout des unités extraites qui ont été imputées ou qui étaient hors du champ de l'enquête;

où *vii* = même que *vii* défini plus haut.

(% de questionnaires recueillis par rapport à l'ensemble des questionnaires dans le champ d'observation que nous avons tenté de recueillir)

Tous les taux pondérés et non pondérés susmentionnés sont calculés au niveau du groupe de commerce, de la région et du groupe de taille, ainsi que pour toute combinaison de ces niveaux.

Utilisation de données administratives

Réduire le fardeau de réponse est un défi important pour Statistique Canada. Afin d'alléger le fardeau des répondants, et de réduire les coûts reliés à l'enquête, notamment en ce qui a trait aux petites entreprises, Statistique Canada a examiné diverses options à la réalisation d'enquêtes. Les données administratives sont une source importante d'information touchant les données commerciales et Statistique Canada s'efforce d'en faire une utilisation optimale. Ainsi, à partir du mois de référence d'octobre 2005, l'EMCG a réduit le nombre d'établissements simples de l'échantillon qui sont enquêtés directement et dérive plutôt les chiffres de ventes pour ces établissements à partir des fichiers de la TPS en utilisant un modèle statistique. Le modèle explique les différences entre les ventes et les recettes déclarées aux fins de la TPS, ainsi que le décalage entre la période de référence de l'enquête et celle de la TPS.

Les stocks des entreprises dont les ventes sont tirées du fichier de la TPS sont imputés par le système d'imputation de l'EMCG. L'imputation se rapporte aux chiffres du mois précédent, aux variations de mois-en-mois et d'année-en-année, pour des entreprises enquêtées de même taille.

Pour en savoir plus sur la méthode utilisée lors de la modélisation des ventes tirées de fichiers administratifs, veuillez consulter le document intitulé Enquête mensuelle sur le commerce de gros : Utilisation de données administratives sous la rubrique 'Documentation' du BMDI.

Méthodes utilisées pour réduire la non-réponse durant la collecte

Beaucoup d'efforts sont déployés en vue de réduire au minimum la non-réponse durant la collecte. Les méthodes utilisées incluent des techniques d'interview, comme l'utilisation de questions d'approfondissement et des techniques de persuasion, la replanification répétée des appels téléphoniques pour obtenir l'information et la mise en place de procédures indiquant aux intervieweurs comment s'y prendre avec les répondants qui refusent de participer à l'enquête.

Si les données demandées ne sont pas disponibles au moment de la collecte, la meilleure estimation fournie par le répondant est acceptée et est révisée par la suite, quand les données réelles sont disponibles.

Pour réduire au minimum la non-réponse totale pour toutes les variables, des réponses partielles sont acceptées. En outre, les questionnaires sont personnalisés pour la collecte de certaines variables, comme les stocks, de sorte que la collecte ait lieu durant les mois où les données sont disponibles.

Enfin, pour établir un climat de confiance entre les intervieweurs et les répondants, les cas sont généralement affectés au même intervieweur chaque mois. Ce dernier peut ainsi établir une relation personnelle avec le répondant et renforcer sa confiance.

Opérations de collecte et de saisie des données

La collecte des données est réalisée par les bureaux régionaux de Statistique Canada. Ces derniers envoient un questionnaire aux répondants ou communiquent avec ceux-ci par téléphone afin d'obtenir les valeurs de leurs ventes et de leurs stocks, et de confirmer l'ouverture ou la fermeture des emplacements d'affaires. Ils effectuent aussi un suivi auprès des non-répondants. La collecte des données débute environ sept jours ouvrables après la fin du mois de référence et se poursuit pendant tout le mois en question.

Les entités qui participent à l'enquête pour la première fois reçoivent une lettre d'introduction en vue d'informer le répondant qu'un représentant de Statistique Canada l'appellera. Cet appel a pour but de présenter l'enquête, de confirmer l'activité de l'entreprise, d'établir et de commencer la collecte des données, et de répondre à toutes questions que le répondant pourrait avoir.

Vérification

La vérification des données est l'application de contrôles pour déceler les entrées manquantes, invalides ou incohérentes, ou pour repérer les enregistrements de données susceptibles d'être erronés. Durant le processus d'enquête de l'EMCG, les données sont vérifiées à deux moments distincts.

Premièrement, une vérification est faite durant la collecte des données. Après leur collecte par téléphone ou au moyen du questionnaire à renvoyer par la poste, les données sont saisies à l'aide d'applications informatiques personnalisées. Toutes sont soumises à une vérification. Les vérifications réalisées durant la collecte des données, appelés contrôles sur le terrain, comprennent généralement des vérifications de validité et certaines vérifications de cohérence simples. Ils servent aussi à déceler les erreurs commises durant l'interview par le répondant ou par l'intervieweur et de repérer l'information manquante à l'étape de la collecte en vue de réduire le besoin d'un suivi ultérieur. Les contrôles sur le terrain ont également pour but d'épurer les réponses. Dans le cas de l'EMCG, les réponses du mois courant sont comparées aux réponses fournies par le répondant le mois précédent et (ou) l'année précédente pour le mois courant. Les contrôles sur le terrain permettent de repérer les problèmes que posent les procédures de collecte des données et la conception des questionnaires, et de déterminer s'il faut offrir une formation supplémentaire aux intervieweurs.

Tout enregistrement de données rejeté lors des contrôles préliminaires fait l'objet d'un suivi auprès du répondant afin de valider les données soupçonnées d'être incorrectes. Une fois validé, les données recueillies sont transmises de façon régulière au Bureau central à Ottawa.

Deuxièmement, après la collecte, les données sont soumises à une vérification statistique dont la nature est plus empirique. On exécute la vérification statistique avant l'imputation, afin de repérer les données qui serviront de base pour l'imputation de valeurs pour les non-répondants. Les valeurs très extrêmes risquant de perturber une tendance mensuelle sont exclues des calculs de tendance lors de la vérification statistique. Il convient de souligner qu'aucun ajustement n'est fait à cette étape pour corriger les valeurs extrêmes déclarées.

La première étape de la vérification statistique consiste à repérer les réponses qui seront soumises aux règles de vérification statistique. Les données déclarées pour le mois de référence courant sont soumises à divers contrôles.

Le premier ensemble de contrôles est fondé sur la méthode d'Hidiroglou-Berthelot qui consiste à examiner le rapport des données du mois courant fournies par un répondant à des données historiques (c.-à-d. dernier mois ou même mois l'année précédente) ou administratives (c.-à-d. ventes assujetties à la TPS ou RBE). Si le rapport calculé pour le répondant diffère significativement de ceux obtenus pour des répondants dont les caractéristiques sont comparables en ce qui concerne le groupe de commerce et/ou la région géographique, la réponse est considérée comme une valeur extrême.

Le deuxième ensemble de contrôles est basé sur la vérification de la part de marché. Cette méthode, qui s'appuie sur les données du mois courant uniquement, permet de vérifier les données fournies par tous les répondants, mêmes ceux pour lesquels on ne dispose pas de données historiques ou de données auxiliaires. Par conséquent, parmi un groupe de répondants présentant des caractéristiques similaires en ce qui concerne le groupe de commerce et (ou) la région géographique, toute valeur dont la contribution pondérée au total du groupe est trop importante sera considérée comme une valeur extrême.

Pour les contrôles fondés sur la méthode d'Hidiroglou-Berthelot, les données jugées extrêmes ne sont pas incluses dans les modèles d'imputation (ceux fondés sur les ratios). En outre, les données considérées comme des valeurs extrêmes lors de la vérification de la part de marché ne sont pas incluses dans les modèles d'imputation où les moyennes et les médianes sont calculées pour imputer des valeurs pour les réponses pour lesquelles il n'existe pas de données historiques.

Conjointement avec les vérifications statistiques effectuées après la collecte de données, on procède à la détection d'erreurs des données extraites des fichiers administratifs. Les données modélisées de la TPS sont également assujetties à une phase de vérification approfondie. Chaque fichier sur lequel les données modélisées sont fondées est vérifié de même que les valeurs modélisées. Les vérifications sont effectuées au niveau agrégé (industrie, géographie) afin de détecter les fichiers qui dévient de la norme (soit en exhibant des différences d'un mois à l'autre trop importantes ou qui diffèrent considérablement des autres unités. Toutes les données qui faillissent ces étapes de contrôle sont sujettes à une vérification manuelle, et si nécessaire, à une action corrective.

Imputation

Le processus d'imputation de l'EMCG a pour but de remplacer les données manquantes par des valeurs imputées. Des valeurs sont attribuées aux enregistrements pour lesquels la vérification a révélé des valeurs manquantes afin de s'assurer que les estimations soient de haute qualité et d'établir une cohérence interne plausible. Pour des raisons de fardeau de réponse, de coût et d'actualité des données, il est généralement impossible de réaliser auprès des répondants tous les suivis nécessaires pour résoudre les problèmes de réponses manquantes. Puisqu'il est souhaitable de produire un fichier de microdonnées complet et cohérent, on recourt à l'imputation pour traiter les cas persistants de données manquantes.

Dans le cas de l'EMCG, on peut fonder l'imputation des valeurs manquantes sur des données historiques ou sur des données administratives. Le choix de la méthode appropriée est fondé sur une stratégie qui dépend de l'existence de données historiques ou de données administratives et (ou) du mois de référence en question.

Il existe trois types de méthode d'imputation d'après des données historiques. Le premier est l'application d'une tendance générale qui s'appuie sur une source unique de données historiques (mois précédent, données recueillies pour le mois suivant ou données recueillies pour le même mois l'année précédente). Le deuxième est un modèle de régression dans lequel sont utilisées simultanément les données provenant du mois précédent et celles provenant du même mois l'année précédente. La troisième méthode consiste à remplacer directement les valeurs manquantes par des données historiques. Selon le mois de référence, il existe, pour le choix de la méthode, un ordre de préférence en vue d'assurer une imputation de haute qualité. Le troisième type de méthode d'imputation historique est toujours la dernière option considérée pour chaque mois de référence.

Les méthodes d'imputation fondées sur des données administratives sont sélectionnées automatiquement lorsqu'on ne dispose pas de données historiques pour un non-répondant. La source de données administratives (ventes annuelles assujetties à la TPS) est le fondement de ces méthodes. Les ventes annuelles assujetties à la TPS sont utilisées pour deux types de méthode. L'une est une tendance générale que l'on utilise pour les structures simples, comme les entreprises ne comptant qu'un seul établissement et l'autre, appelée méthode de la médiane-moyenne, est utilisée pour les unités dont la structure est plus complexe.

En dernier lieu, on doit noter que les stocks des entreprises dont les ventes sont tirés des fichiers administratifs, sont également imputés par le système d'imputation de l'EMCG. Les valeurs imputées sont calculés par le même système d'imputation qui existe pour remplacer les données manquantes dues à la non-réponse.

Estimation

L'estimation est un processus qui consiste à calculer une valeur approximative des paramètres de population inconnus en utilisant uniquement la partie de la population qui est incluse dans un échantillon. Des inférences sont ensuite faites au sujet des paramètres inconnus en utilisant les données d'échantillon et les renseignements connexes sur le plan de sondage.

Dans le cas de l'EMCG, de nouveaux processus d'estimation ont été mis en place au moyen du Système généralisé d'estimation (SGE) de Statistique Canada pour résoudre la question des unités influentes et appliquer des corrections spéciales durant le traitement des données. Diverses méthodes ont été établies pour estimer les ventes et les stocks des marchands en gros.

Pour les ventes des marchands en gros, la population est divisée en une partie observée (strates à tirage complet et à tirage partiel) et une partie non observée (strate à tirage nul). D'après l'échantillon tiré à partir de la partie observée, on calcule une estimation pour la population au moyen d'un estimateur d'Horvitz-Thompson où les réponses concernant les ventes sont pondérées par l'inverse des probabilités d'inclusion des unités échantillonnées. Ces poids (appelés poids d'échantillonnage) peuvent être interprétés comme étant le nombre de fois que chaque unité échantillonnée devrait être répétée pour représenter la population complète. Les valeurs pondérées des ventes ainsi calculées sont totalisées par domaine, pour produire une estimation du total des ventes pour chaque combinaison de groupe de commerce/région géographique. Un domaine est défini comme correspondant aux valeurs de classification les plus récentes disponibles dans le RE pour l'unité et la période de référence de l'enquête. Les domaines peuvent différer des strates d'échantillonnage originales, parce que les unités peuvent avoir changé de taille, de groupe de commerce ou d'emplacement. Les changements de classification sont reflétés immédiatement dans les estimations et ne sont pas cumulés au cours du temps. Pour la partie non observée de la population, on calcule un estimateur de type ratio au moyen de données auxiliaires. L'estimation du total des ventes des marchands en gros est égale à la somme des estimations produites pour les parties observée et non observée de la population.

Pour les stocks des marchands en gros, on se sert de l'échantillon sélectionné pour estimer les ventes pour calculer l'estimation au moyen d'un estimateur d'Horvitz-Thompson pour la partie observée de la population. Puis, on utilise un ratio fondé sur l'échantillon pour produire l'estimation pour la partie non observée et on obtient l'estimation du total des stocks en additionnant les estimations obtenues pour les parties observée et non observée.

Pour en savoir plus sur la méthode utilisée lors de la modélisation des ventes tirées de fichiers administratifs, veuillez consulter le document intitulé Enquête mensuelle sur le commerce de détail : Utilisation de données administratives sous la rubrique « Documentation » du BMDI.)

La variance est la mesure de précision utilisée dans le cas de l'EMCG pour évaluer la qualité de l'estimation des paramètres de population et pour obtenir des inférences valides. Pour la partie observée de la population, la variance est calculée directement à partir d'un échantillon aléatoire simple stratifié sans remise.

Les estimations d'échantillon peuvent différer de la valeur prévue des estimations. Cependant, puisque l'estimation est fondée sur un échantillon probabiliste, il est possible d'évaluer la variabilité de l'estimation d'échantillon par rapport à la valeur prévue. La variance d'une estimation est une mesure de la précision de l'estimation d'échantillon qui est définie comme étant la moyenne, sur tous les échantillons possibles, de l'écart quadratique de l'estimation par rapport à sa valeur prévue.

Désaisonnalisation et estimation de la tendance-cycle

Des révisions des données brutes doivent être effectuées pour corriger les erreurs non dues à l'échantillonnage qui sont décelées. Ceci comporte généralement le remplacement de données imputées par des données déclarées, la correction de données déclarées précédemment, et de procéder à des estimations pour les nouvelles entreprises créées dont on ne connaissait pas l'existence au moment des estimations originales.

Les données brutes sont révisées, sur une base mensuelle, pour le mois précédant immédiatement le mois de référence en cours qui fait l'objet de la publication. C'est donc dire que lorsque les données pour décembre sont publiées pour la première fois, on procédera aussi à des révisions, au besoin, à l'égard des données brutes pour novembre. En outre, des révisions sont aussi effectuées une fois par année, au moment de la première publication des données de février, pour tous les mois de l'année précédente. On vise ainsi à corriger tout problème important que l'on ait décelé et qui s'applique pour une période prolongée. La période de révision proprement dite dépend de la nature du problème décelé, mais elle ne dépasse rarement trois ans.

L'EMCG utilise la méthode X11ARMMI/2000¹ de désaisonnalisation. Cette technique consiste essentiellement, dans un premier temps, à extrapoler une année de données brutes avec des modèles ARMMI (modèles autorégressifs à moyennes mobiles intégrées); et dans un deuxième temps, à désaisonnaliser la série brute prolongée par la méthode X-11.

Les séries temporelles socio-économiques comme celles de l'EMCG peuvent être décomposées en cinq composantes principales : la tendance-cycle, la saisonnalité, la composante de rotation des jours, l'effet de la fête de Pâques et la composante irrégulière.

La tendance représente l'évolution de long terme de la série, tandis que le cycle représente un mouvement lisse, quasi périodique, autour de la tendance qui met en évidence une succession de phases de croissance et de décroissance (ex. le cycle des affaires). Les deux composantes tendance et cycle sont estimées ensemble et la tendance-cycle reflète l'évolution fondamentale de la série. Les autres composantes traduisent des mouvements passagers à court terme.

La composante saisonnière représente des fluctuations infra-annuelles, mensuelles ou trimestrielles, qui se répètent plus ou moins régulièrement d'une année à l'autre. Les variations saisonnières sont le produit des effets directs et indirects des saisons climatiques, d'éléments de type institutionnel (attribuable aux conventions sociales ou aux règles administratives; ex. Noël) et d'éléments de type technologique.

La composante de rotation des jours provient du fait que l'importance relative des jours varie systématiquement à l'intérieur de la semaine et que le nombre de chacun des jours dans un mois donné, ou un trimestre donné, varie d'une année à l'autre. Cet effet est présent lorsque l'activité change en fonction du jour de la semaine. Par exemple, dimanche connaît typiquement moins d'activité que les autres jours, et le nombre de dimanches, lundis, etc., en juillet (disons) change d'année en année.

L'effet de la fête de Pâques est la variation due au déplacement d'une partie de l'activité d'avril vers mars quand Pâques tombe en mars plutôt qu'en avril.

Et enfin, la composante irrégulière regroupe toutes les autres fluctuations plus ou moins erratiques non prises en compte dans les composantes précédentes. Elle représente un résidu qui incorpore, entre autre, les erreurs de mesure sur la variable elle-même ainsi que des événements inhabituels (ex. grèves, sécheresse, inondations, ou d'autres variations inattendues dans les activités commerciales des répondants).

1. Pour de plus amples informations voir X11ARIMA version2000, une mise à jour de Méthode de désaisonnalisation X11ARIMA/88, Développé par Estelle Bee Dagum, Centre de recherche et d'analyse des séries chronologiques, Statistique Canada.

Ainsi, les composantes saisonnière et irrégulière, de rotation des jours et de l'effet de la fête de Pâques masquent la composante fondamentale de la série, qui est la tendance-cycle. La désaisonnalisation (correction des variations saisonnières) consiste à retirer les composantes saisonnières, de rotation des jours et de l'effet de la fête de Pâques de la série. Elle contribue donc à révéler la tendance-cycle. On doit cependant garder à l'esprit que la série désaisonnalisée comprend non seulement la tendance-cycle mais aussi la composante irrégulière (techniquement difficile à isoler pour les mois courants).

La méthode X-11, qui permet d'analyser des séries mensuelles et trimestrielles, repose sur un principe itératif d'estimation des différentes composantes, cette estimation étant faite à chaque étape grâce à des moyennes mobiles adéquates². Les moyennes mobiles utilisées pour estimer les principales composantes, la tendance et la saisonnalité, sont avant tout des outils de lissage conçus pour éliminer une composante indésirable de la série. Puisque les moyennes mobiles réagissent mal à la présence de valeurs atypiques, la méthode X-11 incorpore un outil de détection et de correction des points atypiques utilisé pour nettoyer la série préalablement à la désaisonnalisation.

Finalement, les composantes effet de jours ouvrables et effet de la fête de Pâques sont estimées par des modèles de régression linéaire, à partir de la composante irrégulière. Pour évaluer les différentes composantes de la série, en tenant compte de la présence éventuelle de points atypiques, X-11 va procéder de façon itérative : estimation des composantes, recherche des effets gênants dans la composante irrégulière, estimation des composantes sur une série corrigée, recherche des effets gênants dans la composante irrégulière etc.

Le commerce de gros forme un système de 29 séries : le grand total pour le Canada, les 15 totaux par groupe de commerce et les 13 totaux provinciaux et territoriaux. Pour les séries non désaisonnalisées, l'addition des 15 totaux par groupe de commerce produit le grand total (Canada) et est égal à l'addition des 13 totaux provinciaux et territoriaux, et ce, pour chaque mois.

Malheureusement, la désaisonnalisation enlève son additivité infra-annuelle à un système de séries; de faibles écarts, qui varient généralement entre -1 % et 1 %, sont observés entre la somme des groupes de commerce désaisonnalisés et la somme des provinces et territoires désaisonnalisés. Afin d'en restituer l'additivité, un procédé de réconciliation est appliqué aux séries désaisonnalisées du Commerce de gros. Le processus de réconciliation fonctionne comme suit :

1. Le grand total désaisonné au niveau du Canada est dérivé de « façon indirecte » en faisant la somme des groupes de commerce désaisonnés séparément au préalable. Et
2. les totaux provinciaux et territoriaux désaisonnés sont ensuite réconciliés de telle sorte que l'addition de ceux-ci égale le grand total désaisonné au niveau du Canada dérivé préalablement. Le procédé est tel que :
 - (a) les composantes désaisonnées du système sont modifiées le moins possible en pourcentage,
 - (b) les composantes désaisonnées s'additionnent au grand total pour chaque mois et
 - (c) les valeurs mensuelles désaisonnées s'additionnent aux totaux annuels de la série non désaisonnée.

2. Ladiray, D. and Quenneville, B. (2001). *Seasonal Adjustment with the X-11 Method*. New York : Springer-Verlag, *Lecture Notes in Statistics* #158.

Ajustement des séries historiques

Les séries historiques de l'EMCG débutent en janvier 1993. Les données de janvier 1993 à mars 2004 ont été rétropolées basées sur des coefficients de conversion de l'EMCG sur la base CTI 80. Avant la première diffusion des résultats de l'EMCG remaniée pour le mois de référence avril 2004, des estimations ont été produites à partir de décembre 2003 pour établir une base de comparaison entre l'ancienne et la nouvelle enquête. Les séries rétropolées ont été ajustées au niveau des séries de l'enquête remaniée.

Dans un premier temps, les séries rétropolées ont été étalonnées à partir de janvier 1993. Pour ce faire, des ratios individuels des séries provenant de la nouvelle enquête ont été calculés. Ces ratios ont été ensuite appliqués aux séries rétropolées.

Cet étalonnage enlève son additivité au système de séries parce que les séries sont étalonnées individuellement. Par exemple, ce processus entraîne des écarts entre la somme des groupes de commerce et la somme des provinces et territoires. Afin de restituer l'additivité, un procédé de réconciliation est appliqué aux séries étalonnées.

Évaluation de la qualité des données

La méthodologie de l'enquête a pour objectif de contrôler les erreurs et de réduire leurs effets éventuels sur les estimations. Les résultats de l'enquête peuvent néanmoins contenir des erreurs dont l'erreur d'échantillonnage n'est que l'une des composantes. L'erreur d'échantillonnage survient lorsque les observations sont faites uniquement sur un échantillon et non sur l'ensemble de la population. Toutes les autres erreurs commises aux diverses phases de l'enquête sont appelées erreurs non dues à l'échantillonnage. Des erreurs de ce type peuvent survenir, par exemple, quand un répondant fournit des renseignements incorrects ou qu'il ne répond pas à certaines questions, quand une unité hors du champ de l'enquête y est incluse erronément ou que des erreurs sont commises lors du traitement des données, comme des erreurs de codage ou de saisie. Bien que l'effet des erreurs non dues à l'échantillonnage soit difficile à évaluer, certaines mesures, comme les taux de réponse et d'imputation, peuvent donner une idée du niveau éventuel de ce type d'erreur.

Avant la publication, on analyse les résultats combinés de l'enquête afin d'en évaluer la comparabilité; il s'agit généralement d'un examen détaillé des réponses individuelles (particulièrement celles des grandes entreprises), de la conjoncture économique générale et des tendances historiques.

Une mesure habituelle de la qualité des données des enquêtes est le coefficient de variation (CV). Le coefficient de variation, défini comme étant l'erreur-type divisée par l'estimation d'échantillon, est une mesure de la précision relative. Puisque le coefficient de variation est calculé d'après les réponses des unités individuelles, il mesure aussi certaines erreurs non dues à l'échantillonnage.

La formule utilisée pour calculer le coefficient de variation (CV) en pourcentage est :

$$CV(X) = \frac{S(X)}{X} * 100\%$$

où X représente l'estimation et S(X) représente l'erreur type de X.

On peut construire les intervalles de confiance autour des estimations en utilisant l'estimation et le CV. Donc, pour notre échantillon, il est possible de déclarer avec un niveau donné de confiance que la valeur prévue sera comprise dans l'intervalle de confiance construit autour de l'estimation. Par exemple, si une estimation de 12 millions de dollars à un CV de 2 %, l'erreur-type sera de 240 000 \$ (l'estimation multipliée par le CV). On peut déclarer avec 68 % de confiance que les valeurs prévues seront comprises dans l'intervalle dont la longueur est égale à un écart-type de part et d'autre de l'estimation, c'est-à-dire entre 11 760 000 \$ et 12 240 000 \$. Ou bien, nous pouvons déclarer avec 95 % de confiance que la valeur prévue sera comprise dans l'intervalle dont la longueur est égale à deux écart-type de part et d'autre de l'estimation, c'est-à-dire entre 11 520 000 \$ et 12 480 000 \$.

Enfin, étant donné la faible contribution de la partie non observée de la population aux estimations totales, le biais dans la partie non observée a un effet négligeable sur les CV. Par conséquent, on utilise le CV provenant de la partie observée pour l'estimation totale qui est égale à la somme des estimations pour les parties observée et non observée de la population.

Contrôle de la divulgation

La loi interdit à Statistique Canada de rendre publique toute donnée susceptible de révéler l'information recueillie en vertu de la Loi sur la statistique et se rapportant à toute personne, entreprise ou organisation reconnaissable, sans que cette personne, entreprise ou organisation le sache ou y consente par écrit. Diverses règles de confidentialité s'appliquent à toutes les données diffusées ou publiées afin d'empêcher la publication ou la divulgation de toute information jugée confidentielle. Au besoin, des données sont supprimées pour empêcher la divulgation directe ou par recoupement de données reconnaissables.

L'analyse de la confidentialité des données inclut la détection de la « divulgation directe » éventuelle, qui survient lorsque la valeur figurant dans une cellule d'un tableau ne correspond qu'à quelques répondants ou que la cellule est dominée par un petit nombre d'entreprises.

Comparabilité des données

En juin 2004, on a diffusé les estimations fondées sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) de 2002. Cette diffusion a eu lieu après une production en parallèle de quatre mois durant lesquels les estimations ont été calculées à la fois d'après le SCIAN et d'après la Classification type des industries de 1980 en vue d'effectuer des analyses internes. Le changement de classification et le nouvel échantillon ont causé une variation du niveau des estimations. Pour éviter une rupture dans les séries, les estimations concernant le commerce de gros ont été rajustées au niveau du groupe de commerce selon la province ou le territoire en remontant jusqu'à janvier 1993.

La comparaison des totaux mensuels annualisés calculés d'après les données de l'Enquête mensuelle sur le commerce de gros aux estimations calculées d'après les données de l'Enquête annuelle sur le commerce de gros devrait se faire avec prudence. Certains écarts pourraient être causés par des différences d'échantillonnage, des différences conceptuelles et de couverture (comme l'inclusion des grossistes-distributeurs de graines oléagineuses et de céréales, et de pétrole, ainsi que des agents et courtiers en gros dans les estimations d'après l'Enquête annuelle sur le commerce de gros et leur exclusion des estimations d'après l'Enquête mensuelle sur le commerce de gros), le moment où ont lieu les révisions dans les deux processus d'enquête, la période de déclaration couverte (année financière ou civile), des différences de taux de réponse entre les deux enquêtes et la façon dont les revenus sont déclarés.

Chaque année, des efforts sont faits en vue d'évaluer les différences et de corriger les divergences connues dans les données. Cependant, on ne procède pas à l'étalonnage des deux enquêtes.

Appendice I

Agrégation spéciale : Commerce de gros

D'après le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) 2002

M Produits agricoles¹

010 Produits agricoles

- 41111 Grossistes-distributeurs d'animaux vivants
- 41112 Grossistes-distributeurs de graines oléagineuses et de céréales (Hors champs pour l'enquête mensuelle)
- 41113 Grossistes-distributeurs de produits et plantes de pépinières
- 41119 Grossistes-distributeurs d'autres produits agricoles

N Produits pétroliers

020 Produits pétroliers (Hors champs pour l'enquête mensuelle)

- 41211 Grossistes-distributeurs de produits pétroliers

O Produits alimentaires, tabac et alcool

030 Produits alimentaires

- 41311 Grossistes-distributeurs de produits alimentaires généraux
- 41312 Grossistes-distributeurs de produits laitiers
- 41313 Grossistes-distributeurs de volailles et d'oeuf
- 41314 Grossistes-distributeurs de poissons et de fruits de mer
- 41315 Grossistes-distributeurs de fruits et légumes frais
- 41316 Grossistes-distributeurs de viandes rouges et de produits de viande
- 41319 Grossistes-distributeurs d'autres produits alimentaires spéciaux
- 41321 Grossistes-distributeurs de boissons non alcoolisées

040 Alcool et tabac

- 41322 Grossistes-distributeurs de boissons alcoolisées
- 41331 Grossistes-distributeurs de cigarettes et de produits du tabac

P Articles personnels et ménagers

050 Habillement

- 41411 Grossistes-distributeurs de vêtements et d'accessoires vestimentaires
- 41412 Grossistes-distributeurs de chaussures
- 41413 Grossistes-distributeurs de tissus à la pièce et d'articles de mercerie

060 Articles ménagers et personnels

- 41421 Grossistes-distributeurs de matériel de divertissement au foyer
- 41422 Grossistes-distributeurs d'appareils ménagers
- 41431 Grossistes-distributeurs de porcelaine, verrerie, faïence et poterie
- 41432 Grossistes-distributeurs de revêtements de sol
- 41433 Grossistes-distributeurs de linge de maison, de tentures et d'autres textiles domestiques

1. Aussi publié sans le SCIAN 411120 Grossistes-distributeurs de graines oléagineuses et de céréales sous le titre : Secteur groupe de commerce « Aa » Produits agricoles (excluant : Grossistes-distributeurs de graines oléagineuses et de céréales), comprenant le Groupe de commerce 11 Produits agricoles (excluant : Grossistes-distributeurs de graines oléagineuses et de céréales).

| | |
|-------|--|
| 41439 | Grossistes-distributeurs d'autres accessoires de maison |
| 41441 | Grossistes-distributeurs de bijoux et de montres |
| 41442 | Grossistes-distributeurs de livres, de périodiques et de journaux |
| 41443 | Grossistes-distributeurs de matériel et fournitures photographiques |
| 41444 | Grossistes en enregistrements sonores |
| 41445 | Grossistes en vidéocassettes |
| 41446 | Grossistes-distributeurs de jouets et d'articles de passe-temps |
| 41447 | Grossistes-distributeurs d'articles de divertissement et de sport |
| 41452 | Grossistes-distributeurs d'articles de toilette, de cosmétiques et d'autres produits |

070 Produits pharmaceutiques

| | |
|-------|---|
| 41451 | Grossistes-distributeurs de produits et fournitures pharmaceutiques |
|-------|---|

Q Produits automobiles**080 Véhicules automobiles**

| | |
|-------|--|
| 41511 | Grossistes-distributeurs d'automobiles et camions légers neufs et d'occasion |
| 41512 | Grossistes-distributeurs de camions, de tracteurs routiers et d'autobus |
| 41519 | Grossistes-distributeurs de véhicules de plaisance et d'autres véhicules automobiles |

090 Pièces et accessoires de véhicules automobiles

| | |
|-------|--|
| 41521 | Grossistes-distributeurs de pneus |
| 41529 | Grossistes-distributeurs d'autres pièces et d'accessoires neufs pour véhicules automobiles |
| 41531 | Grossistes-distributeurs de pièces et d'accessoires d'occasion pour véhicules automobiles |

R Matériaux de construction**100 Matériaux de construction**

| | |
|-------|--|
| 41611 | Grossistes-distributeurs de fils et de fournitures électriques de construction |
| 41612 | Grossistes-distributeurs de matériel et fournitures de plomberie, de chauffage et de climatisation |
| 41631 | Grossistes-distributeurs de fournitures générales de construction |
| 41633 | Grossistes-distributeurs d'articles de quincaillerie |
| 41634 | Grossistes-distributeurs de peintures, de vitres et de papier peint |
| 41639 | Grossistes-distributeurs d'autres fournitures spéciales de construction |

110 Produits métalliques

| | |
|-------|---|
| 41621 | Grossistes-distributeurs de métaux et de produits métalliques |
|-------|---|

120 Bois d'oeuvre et menuiseries

| | |
|-------|---|
| 41632 | Grossistes-distributeurs de bois d'oeuvre, de contreplaqués et de menuiseries préfabriquées |
|-------|---|

S Machines et fournitures électroniques**130 Machines et fournitures**

| | |
|-------|---|
| 41711 | Grossistes-distributeurs de machines et matériel pour l'agriculture, l'entretien des pelouses et le jardinage |
| 41721 | Grossistes-distributeurs de machines, matériel et fournitures pour la construction et la foresterie |
| 41722 | Grossistes-distributeurs de machines, matériel et fournitures pour l'extraction minière et l'exploitation pétrolière et gazière |
| 41723 | Grossistes-distributeurs de machines, matériel et fournitures industriels |
| 41799 | Grossistes-distributeurs de tous les autres machines, matériel et fournitures |

140 Ordinateurs et autres appareils électroniques

- 41731 Grossistes-distributeurs d'ordinateurs, de périphériques et de logiciels de série
- 41732 Grossistes-distributeurs de composants électroniques, matériel et fournitures de navigation et de communication

150 Machines de bureau et d'usage professionnel

- 41791 Grossistes-distributeurs de machines et matériel de bureau et de magasin
- 41792 Grossistes-distributeurs de machines, matériel et fournitures d'établissement de services
- 41793 Grossistes-distributeurs de machines, matériel et fournitures d'usage professionnel

T Produits divers

160 Produits divers

- 41811 Grossistes-distributeurs de métaux recyclables
- 41812 Grossistes-distributeurs de papier et carton recyclables
- 41819 Grossistes-distributeurs d'autres matières recyclables
- 41821 Grossistes-distributeurs de papeterie et de fournitures de bureau
- 41822 Grossistes-distributeurs d'autres papiers et de produits en plastique jetables
- 41831 Grossistes-distributeurs d'aliments pour animaux d'élevage
- 41832 Grossistes-distributeurs de semences
- 41839 Grossistes-distributeurs de produits chimiques et autres fournitures agricoles
- 41841 Grossistes-distributeurs de produits chimiques et de produits analogues, sauf les produits chimiques agricoles
- 41891 Grossistes-distributeurs de billes et de copeaux de bois
- 41892 Grossistes-distributeurs de minéraux, de minerais et de métaux précieux
- 41893 Grossistes-distributeurs de marchandises d'occasion, sauf les machines et les produits automobiles
- 41899 Tous les autres grossistes-distributeurs

U Agents et courtiers (Hors champs pour l'enquête mensuelle)

170 Agents et courtiers

- 41911 Agents et courtiers - produits agricoles
- 41912 Agents et courtiers - produits pétroliers
- 41913 Agents et courtiers - produits alimentaires, boissons et tabac
- 41914 Agents et courtiers - articles personnels et ménagers
- 41915 Agents et courtiers - véhicules automobiles et pièces
- 41916 Agents et courtiers - matériaux et fournitures de construction
- 41917 Agents et courtiers - machines, matériel et fournitures
- 41919 Autres agents et courtiers du commerce de gros